

Le **GUIDE DU PROCESSUS** **MVP 2.0**

2025 - 2026



Conseils à l'intention de votre **chef de projet municipal**
et de **votre prestataire de planification**



Le programme MVP 2.0 continue d'aider les communautés du Massachusetts à renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

À propos de MVP 2.0

Le Programme de Subventions pour la Préparation à la Vulnérabilité Municipale (MVP) offre un soutien aux villes et aux villages du Massachusetts pour renforcer leur résilience face aux changements climatiques. Les communautés qui terminent le programme de planification MVP (MVP 1.0) sont certifiées comme communauté MVP et sont admissibles à un financement futur pour réaliser des projets de résilience. Depuis 2017, la quasi-totalité des municipalités du Massachusetts ont participé au programme MVP 1.0. À compter de 2023, les collectivités auront la possibilité de participer au programme mis à jour, MVP 2.0. MVP 2.0 s'appuie sur le travail accompli jusqu'à présent par les communautés, comble les lacunes du processus MVP 1.0 et soutient les communautés grâce à de nouveaux processus, outils et ressources pour renforcer leur résilience.

Le programme MVP est géré par le Bureau Exécutif de l'Énergie et des Affaires Environnementales du Massachusetts (« Massachusetts Executive Office of Environmental Affairs » - EEA). Consultez le [site web MVP](#) pour plus de détails.

Table des matières

- 04 Introduction
- 07 Aperçu du processus MVP 2.0
- 09 Qui est impliqué
- 10 Chronologie
- 11 Outils
- 13 Points de contrôle et soumissions
- 15 Mettre l'accent sur l'équité
- 16 Termes et concepts clés

- 18 **Étape 1** - Commencer à constituer votre équipe
- 23 **Étape 2** - Identifier l'expertise vécue
- 25 **Étape 3** - Recruter le reste de votre équipe
- 30 **Étape 4** - Lancer la collaboration
- 32 **Étape 5** - Découvrir la résilience sociale
- 35 **Étape 6** - Réexaminer des priorités en matière de résilience communautaire
- 38 **Étape 7** - Sélectionner un projet pilote
- 40 **Étape 8** - Élaborer un plan de mise en œuvre
- 42 **Étape 9** - Mettre en œuvre un projet pilote
- 43 **Étape 10** - Réflexion, ajustement et prochaines étapes

- 45 Coordonnées de l'équipe MVP

À qui s'adresse le guide du processus MVP 2.0 ?

Le guide des procédures fournit des instructions détaillées au **chef de projet municipal** et au **prestataire de planification**.

Il est recommandé aux membres de l'équipe centrale de lire le [résumé du processus MVP 2.0](#).



Poursuivre le renforcement de la résilience communautaire face aux changements climatiques

Les villes et villages du Massachusetts recensent leurs vulnérabilités climatiques et investissent dans la résilience communautaire. Le programme MVP 2.0 s'appuie sur le travail accompli jusqu'à présent par les communautés et les soutient grâce à de nouvelles méthodes, de nouveaux outils et de nouvelles ressources pour renforcer leur résilience climatique. Plus précisément, le MVP vous permet de réexaminer vos priorités en matière de résilience communautaire en mettant l'accent sur l'équité et de traduire ces priorités en actions par le biais du développement et de la mise en œuvre de projets.

MVP 2.0 ...

- Constitue **une équipe communautaire** pour mener des travaux équitables en matière de résilience climatique
- Offre **un accompagnement** pour renforcer la résilience climatique, l'équité et la justice climatique
- Réexamine les priorités en matière de résilience avec la **participation de la communauté élargie**
- Aide la municipalité et la communauté à codévelopper et **à mettre en œuvre un projet** qui renforce la résilience communautaire, avec un financement garanti pour sa mise en œuvre
- Fournit un processus reproductible pour **les futures subventions d'action**

Pour de nombreuses communautés, ce travail sera différent de la manière dont vous avez abordé le MVP 1.0.

Pour de nombreuses communautés, ce travail sera différent de la manière dont vous avez abordé le MVP 1.0. Elle s'appuie sur votre compréhension de l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes sur les infrastructures et l'environnement de votre communauté et met davantage l'accent sur le renforcement de la résilience sociale. Cela comprend l'étude des facteurs qui créent de la vulnérabilité ou de la résilience chez les personnes vivant ou travaillant dans votre communauté. Cela implique d'approfondir des questions telles que la sécurité alimentaire, l'accessibilité au logement et l'accès à Internet, et de comprendre comment ces facteurs déterminent ce qui est nécessaire pour renforcer la résilience locale face aux changements climatiques.

Le processus MVP 2.0 fait également appel à une équipe centrale ayant des liens étroits avec les communautés qui seront les plus touchées par le changement climatique et à des prestataires qui apportent leur expertise en matière de facilitation de projets axés sur l'équité, de processus communautaires et de résilience climatique et communautaire.

Ensemble, cette équipe s'attachera à établir des liens et à collaborer avec les membres de la communauté et à élargir le nombre de personnes impliquées dans les efforts de résilience climatique.

En quoi MVP 2.0 est-il différent de MVP 1.0 ?

MVP 2.0 n'est pas un processus de planification traditionnel ! Vous réexaminerez vos priorités en matière de résilience, mais le MVP 2.0 n'implique pas la production ou la mise à jour d'un plan.

MVP 2.0 renforce l'implication de la communauté. Ce processus met l'accent sur la contribution de la communauté au sens large et plus particulièrement des personnes qui seront les plus touchées par le changement climatique.

MVP 2.0 explore plus en profondeur la résilience sociale. Le processus et les outils permettent d'identifier les causes profondes de la vulnérabilité sociale et les mesures nécessaires pour renforcer la résilience communautaire.

MVP 2.0 se concentre sur la traduction des priorités en actions. Cette subvention fournit des conseils, des outils et un financement garanti pour mener à bien un projet de résilience.

MVP 2.0 permet de développer son expérience au sein d'une équipe communautaire. Ce faisant, l'expertise reste au sein de la communauté.

Et si ma communauté a déjà fait des progrès en matière de planification climatique ?

MVP 2.0 est toujours d'actualité ! Cette subvention vise à s'appuyer sur le travail déjà accompli, et non à le recréer.

Si votre communauté a mené à bien un processus de planification climatique communautaire solide, inclusif et équitable, cette subvention fournit un financement pour continuer à établir des relations avec les partenaires communautaires et à travailler ensemble pour développer et mettre en œuvre un projet spécifique qui fait progresser les priorités de résilience communautaire.

Si votre communauté a mené à bien un processus de planification climatique, mais que les personnes les plus touchées par les changements climatiques n'ont pas été impliquées (ou ont eu une implication limitée) dans la définition des objectifs et des priorités, cette subvention fournit un financement et un processus pour garantir que les besoins et les priorités de la justice environnementale et des autres populations prioritaires éclairent les actions entreprises. Sans s'attaquer aux inégalités dans le cadre du renforcement de la résilience climatique, les plans climatiques risquent d'aggraver la vulnérabilité climatique.

Après avoir réexaminé et mis à jour vos priorités en matière de résilience communautaire, la subvention fournit un financement pour développer et mettre en œuvre un projet spécifique qui correspond à vos priorités mises à jour.

Consultez l'Appel à Propositions (« Request for Responses » - RFR) du MVP 2.0 pour connaître les options permettant de modifier la portée de la subvention afin de répondre aux besoins de votre communauté.

Et si je m'inquiète de la bande passante de ma communauté ?

Les petites collectivités ou les collectivités disposant d'une bande passante plus faible sont encouragées à réaliser ce processus dans le cadre d'une subvention régionale. Les subventions régionales reçoivent un financement accru pour le processus et un financement accru pour un projet pilote (50 000 \$ par communauté). Les projets régionaux pourraient être proposés et facilités par un organisme de planification régionale admissible au programme MVP. Dans le cadre d'une subvention régionale, vous constitueriez votre équipe centrale avec du personnel municipal et des agents de liaison communautaires de toutes les communautés participant au projet régional.

Ce travail est essentiel et pertinent pour tous les aspects de la gouvernance municipale.

Ce travail est essentiel et pertinent pour tous les aspects de la gouvernance municipale. Tout ce que vous entreprendrez dans le cadre du processus MVP 2.0 soutiendra le travail existant et en cours au sein de la communauté — qu'il s'agisse d'obtenir des financements futurs (MVP ou autres), de mettre en place des structures pour un engagement communautaire continu, de développer des relations pour une plus grande participation aux processus gouvernementaux ou d'investir dans les systèmes et les structures pour un avenir sain et dynamique.



LE PROCESSUS MVP 2.0

Phase 1 (5 mois)

Constitution d'une équipe centrale

- (1) Commencer à constituer votre équipe
- (2) Identifier l'expertise vécue
- (3) Recruter le reste de votre équipe

Phase 2 (6 mois)

Réexamen des priorités en matière de résilience

- (4) Lancer la collaboration
- (5) Dévoiler la résilience sociale
- (6) Réexaminer des priorités en matière de résilience communautaire

Phase 3 (13 mois)

Mise en œuvre d'un projet pilote

- (7) Sélection d'un projet pilote
- (8) Élaboration d'un plan de mise en œuvre
- (9) Mise en œuvre d'un projet pilote
- (10) Réflexion, ajustement et prochaines étapes

Aperçu du processus MVP 2.0

Échéancier : Le processus MVP 2.0 est décomposé en trois phases. Il est conçu pour être réalisé sur une période de deux ans, sachant qu'il faut du temps pour établir de nouvelles relations, élargir la participation de la communauté et travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet. Les collectivités peuvent demander une prolongation si nécessaire.

Soutien : Vous bénéficierez de beaucoup de soutien tout au long de ce processus ! Chaque municipalité ou région sera jumelée à un partenaire en matière d'équité qui agira comme coach pour l'engagement en faveur de l'équité et de l'inclusion. Votre prestataire de planification (que vous embaucherez à l'étape 1) vous aidera également à gérer et à faciliter le processus. Vous trouverez le détail des rôles à la page suivante.

PHASE 1

Dans la phase 1, vous constituerez une équipe centrale.

L'équipe centrale est composée d'employés municipaux et de membres de la communauté qui dirigeront le processus MVP 2.0. Dans la phase 1, vous embaucherez un prestataire de planification et recruterez les membres de votre équipe centrale municipale. Ensuite, ensemble, vous identifierez les points de vue qu'il sera important d'inclure dans votre équipe centrale et vous recruterez les membres de votre équipe centrale de liaison communautaire. Les agents de liaison communautaire sont des membres de votre communauté ou de votre région qui entretiennent des liens étroits avec les populations de justice environnementale et d'autres populations prioritaires.

La phase 1 devrait durer environ cinq mois.



Remarque : Le processus est décrit en détail dans ce guide des procédures. De plus, consultez la [feuille de route MVP 2.0](#) pour découvrir une façon de décomposer les étapes et les rôles réunion par réunion.

PHASE 2

Dans la phase 2, vous découvrirez les besoins de résilience communautaire et mettez à jour vos priorités en matière de résilience.

Dans la phase 2, vous vous appuyerez sur le MVP 1.0 et sur toute planification de résilience climatique réalisée depuis, en acquérant une meilleure compréhension des facteurs qui contribuent à la vulnérabilité et à la résilience sociale des personnes qui vivent et travaillent dans votre communauté. Cette étape impliquera de prendre contact avec les populations de justice environnementale et d'autres populations prioritaires de votre communauté ou région, et d'analyser les données communautaires et climatiques. Vous mettrez ensuite à jour vos priorités en matière de résilience climatique définies dans le MVP 1.0 afin de vous assurer qu'elles reflètent les progrès accomplis, les nouvelles informations, ainsi que votre compréhension actualisée des besoins de résilience de la communauté.

La phase 2 devrait durer environ six mois.

PHASE 3

Dans la phase 3, vous développerez et mettez en œuvre un projet pilote.

Un projet pilote est un projet sélectionné par l'équipe centrale qui contribuera à faire progresser les priorités de résilience de la communauté et qui peut être réalisé en 9 à 10 mois. Les collectivités recevront un financement garanti de 50 000 \$ pour mener à bien un projet pilote, sans qu'aucune contribution locale ne soit requise. Dans la phase 3, vous développerez une ou plusieurs idées de projet potentielles, vous les soumettrez à l'approbation de la communauté, vous sélectionnerez un projet, vous élaborerez un plan de mise en œuvre et vous mettrez en œuvre votre projet pilote. Le processus MVP 2.0 se termine par une réflexion sur ce qui a bien fonctionné et sur la manière dont vous adapterez votre approche pour les futures subventions d'action ou autres initiatives de résilience climatique.

La phase 3 devrait durer environ treize mois.

Détail des personnes impliquées

Vous trouverez ci-dessous le détail des différents rôles. **Les rôles encadrés en orange correspondent aux membres de votre équipe centrale.** Tous les autres jouent un rôle dans le soutien de l'équipe principale.

Chef de projet municipal - Le chef de projet municipal est la personne qui dirigera le projet au nom de la municipalité ou de la région. Ils sont responsables de la passation de marchés avec l'État et avec les prestataires pour ce projet. Ils travailleront en étroite collaboration avec le prestataire de planification et le partenaire en charge de l'équité pour soutenir le processus et coordonner la logistique du côté municipal.

Partenaire en charge de l'équité - Chaque municipalité ou région du programme MVP 2.0 est jumelée à un partenaire en charge de l'équité. Les partenaires financiers sont embauchés directement par l'État (les municipalités ne seront pas responsables du paiement des partenaires financiers). Le partenaire en charge de l'équité travaille en étroite collaboration avec le prestataire de planification et l'équipe centrale, et contribue à fournir un encadrement et des conseils sur des sujets tels que la compréhension de la vulnérabilité sociale, l'engagement inclusif et la mesure des impacts des projets sur l'équité.

Prestataire de planification - Chaque municipalité ou région engagera un prestataire de planification à l'étape 1. Le prestataire de planification sera le chef de projet pour le processus MVP 2.0 jusqu'à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du projet initial (étape 8). Le prestataire de services de planification facilitera les discussions, coordonnera la logistique et supervisera la réalisation des livrables.

Membres de l'équipe centrale municipale - Il s'agit des membres du personnel municipal qui composent votre équipe centrale. Il est bon d'avoir du personnel qui interagit régulièrement avec la communauté, comme le personnel de vos services de santé ou de planification. Dans les petites municipalités, ces membres de l'équipe peuvent être des bénévoles municipaux. Les bénévoles municipaux peuvent être rémunérés pour leur

Membres de l'équipe centrale de liaison communautaire - Les agents de liaison communautaire sont des membres de l'équipe centrale qui entretiennent des liens étroits avec les populations prioritaires de votre communauté ou région et qui peuvent aider à diriger ou à faciliter la sensibilisation auprès de ces communautés. Les agents de liaison communautaire sont rémunérés pour leur temps grâce à des subventions.

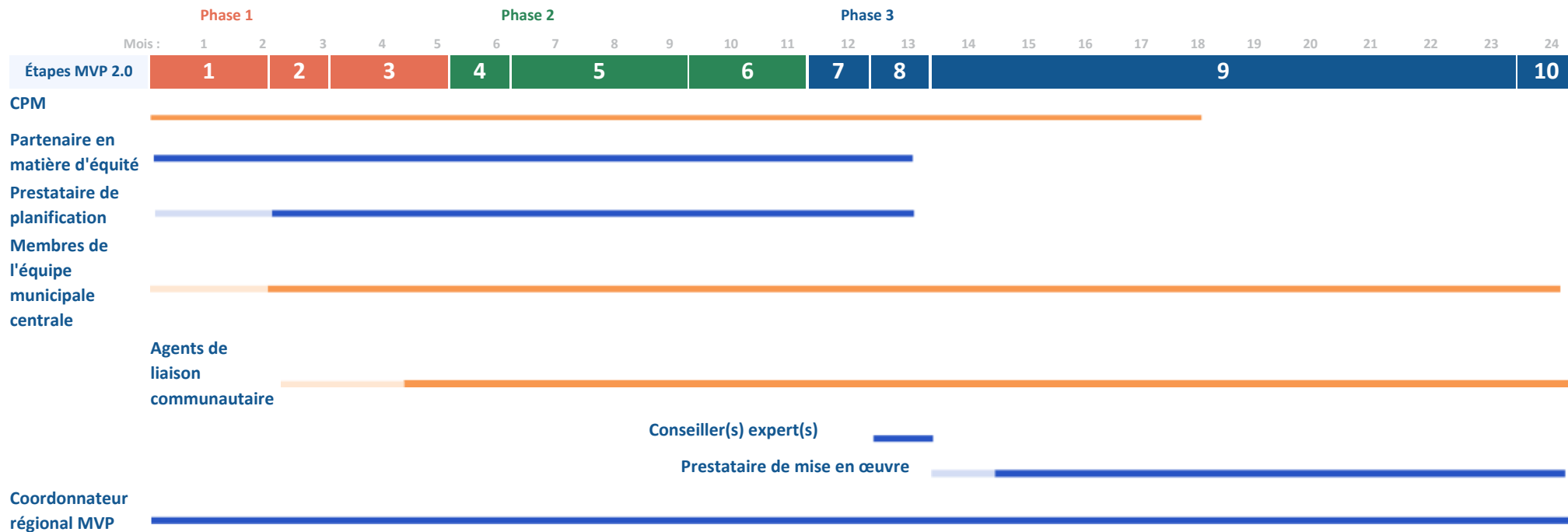
Coordonnateur régional MVP - Les coordonnateurs régionaux (CR) du programme MVP sont des membres du personnel de l'État qui peuvent répondre aux questions et fournir un soutien tout au long du processus. Le chef de projet municipal fera le point trimestriellement avec son représentant régional désigné pour s'assurer que le projet est sur la bonne voie.

Conseiller(s) expert(s) - Les équipes principales peuvent faire appel à un ou plusieurs conseillers experts pour l'étape 8 afin de les aider à élaborer leur plan de mise en œuvre du projet pilote. Une petite partie de la subvention est réservée au financement d'un ou de plusieurs conseillers experts.

Prestataire de mise en œuvre - Le prestataire de mise en œuvre est la personne ou l'équipe que la municipalité engagera pour mettre en œuvre son projet pilote à l'étape 9.

Chronologie de MVP 2.0

Le tableau ci-dessous indique à quel moment chaque partenaire sera impliqué dans le processus. Le processus est conçu pour durer deux ans.



Étape 1 : Commencer à constituer votre équipe

Étape 6 : Réexaminer des priorités en matière de résilience communautaire

Étape 2 : Identifier l'expertise vécue

Étape 7 : Sélectionner un projet pilote

Étape 3 : Recruter le reste de votre équipe

Étape 8 : Élaborer un plan de mise en œuvre

Étape 4 : Lancer la collaboration

Étape 9 : Mise en œuvre d'un projet pilote

Étape 5 : Dévoiler la résilience sociale

Étape 10 : Réflexion, ajustement et prochaines étapes

- Équipe centrale
- Soutenir l'équipe centrale
- Le partenaire est en cours d'intégration durant cette étape.

Liste des outils et ressources

Outil	À qui est-il destiné ?	Pour quelles étapes ?	Description
Guide de processus MVP 2.0	CPM Prestataire de planification	Processus complet	Un aperçu détaillé du processus MVP 2.0 qui fournit des directives au chef de projet municipal et au prestataire de planification.
Feuille de route MVP 2.0	CPM Prestataire de planification	Processus complet	Une ressource qui détaille le processus réunion par réunion (approche facultative), en précisant les rôles, les responsabilités et les engagements en termes de temps.
Résumé du processus MVP 2.0	Membres de l'équipe centrale	Processus complet	Un aperçu plus succinct du processus MVP 2.0 pour les agents de liaison municipale et communautaire ainsi que les membres de l'équipe centrale.
Ressources pour embaucher un prestataire de planification	CPM	Étape 1	Un ensemble de ressources pour faciliter la planification des achats auprès des prestataires, comprenant un exemple de demande de propositions (DP), les critères de qualification des prestataires et un exemple de budget.
Ressources pour le recrutement de l'équipe centrale	CPM / toute l'équipe	Étape 1,3 :	Un ensemble de ressources pour appuyer le recrutement des membres de l'équipe centrale ainsi que des agents de liaison municipaux et communautaires, comprenant des points de discussion et des descriptions de poste.
Analyse communautaire	toute l'équipe	Étape 2, 5 :	Un outil pour identifier les populations de justice environnementale et autres populations prioritaires dans votre ville ou région, ainsi que les perspectives et l'expérience vécue qu'il sera important d'intégrer à votre équipe centrale.
GEAR (outil en ligne)	toute l'équipe	Étape 2, 5, 7	GEAR propose des cartes de données communautaires et climatiques, des guides d'analyse des données, des feuilles de travail, des pistes d'action et des études de cas.
Vidéos de lancement	toute l'équipe	Étape 4	Les trois vidéos de lancement (40 minutes au total) offrent une orientation sur le processus MVP2.0. L'équipe centrale les visionne ensemble à l'étape 4
Guide de discussion pour les vidéos de lancement	toute l'équipe	Étape 4	Une série de questions pour faciliter la discussion de l'équipe centrale sur les trois vidéos de lancement
Feuille de route pour la résilience sociale	toute l'équipe	Étape 5	Un outil pour guider votre équipe centrale dans son enquête sur la vulnérabilité et la résilience sociales dans votre ville, commune ou région, à travers huit thématiques.
Plan d'engagement	toute l'équipe	Étape 5, 6, 7	Un outil pour vous aider à planifier vos activités de sensibilisation et d'engagement communautaire.
Guide des priorités en matière de résilience	toute l'équipe	Étape 6	Un outil pour aider l'équipe centrale à identifier les principaux résultats de ses activités de sensibilisation et d'analyse des données, et à mettre à jour ses priorités en matière de résilience communautaire.

Liste des outils et ressources - suite

Partie A du plan du projet pilote	toute l'équipe	Étape 7	Un outil pour aider à identifier des idées potentielles de projets pilotes et à recueillir les commentaires de la communauté sur ces idées.
Partie B du plan du projet pilote	toute l'équipe	Étape 8	Un outil pour élaborer un plan de mise en œuvre pour votre projet pilote sélectionné
Plan de projet pilote : budget et calendrier	toute l'équipe	Étape 8	Un outil lié au plan de projet pilote (partie B) où vous définissez le budget et le calendrier de votre projet pilote dans le cadre de votre plan de mise en œuvre.
Guide de réflexion	toute l'équipe	Étape 10	Un outil pour aider l'équipe centrale à réfléchir au processus et à identifier ce qui a bien fonctionné et ce qu'elle fera différemment pour les futurs efforts de renforcement de la résilience.

Ressources supplémentaires

Fondements et principes pour l'engagement inclusif	toute l'équipe	Étape 5, 6, 7	Une ressource pour planifier et mettre en œuvre un engagement inclusif et équitable
Méthodes et outils d'engagement	toute l'équipe	Étapes 5, 6, 7	Une ressource pour trouver des méthodes et des outils créatifs d'engagement.
Niveaux d'engagement communautaire	toute l'équipe	Étapes 5, 6, 7	Une ressource pour réfléchir au spectre de l'engagement communautaire et à la manière d'évoluer vers une plus grande collaboration et un leadership communautaire accru.
Lignes directrices pour la mise en place de votre évaluation d'engagement	toute l'équipe	Étapes 5, 6, 7	Une ressource pour décrire comment vous évalueriez si vos approches de sensibilisation et d'engagement ont été couronnées de succès.
Niveaux de stratégies d'adaptation	toute l'équipe	Étape 7	Une ressource pour réfléchir à la manière d'aborder des projets ayant un impact plus transformateur sur le renforcement de la résilience communautaire
Guide pratique de résilience climatique municipale	toute l'équipe	Étape 7, 8 :	Une ressource pour vous donner des idées et vous inspirer dans le développement d'un projet pilote au sein de votre communauté, avec des exemples de plans de mise en œuvre pour certaines actions.



Résumé des points de contrôle et des soumissions à l'équipe MVP

Étape 1 - Commencer à constituer votre équipe (1 à 2 MOIS)

- Juste après l'attribution** - Le chef de projet municipal recevra une lettre d'attribution, un calendrier, un contrat, ainsi que le nom et les coordonnées du partenaire en matière d'équité (PE) affecté à la communauté par l'équipe MVP. Le [coordonateur régional MVP \(RC\)](#) de votre région vous contactera pour planifier des bilans trimestriels.
- Juste après l'attribution du contrat** - le PE de la communauté prendra contact avec le chef de projet municipal, le CR et le PE afin d'organiser une réunion pour lancer le processus et discuter de la sélection du prestataire de planification.
- Après avoir sélectionné un prestataire de planification** - envoyez par courriel le contrat, les coordonnées et les qualifications de votre prestataire de planification sélectionné à votre CR, PE et à la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov).

Étape 2 - Identifier l'expertise vécue (1 MOIS)

- Une fois l'étape 2 terminée** - envoyez par courriel votre [analyse communautaire](#) de votre CR et de la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 3.

Étape 3 - Recruter le reste de votre équipe (2 MOIS)

- Une fois l'étape 3 terminée** - remplissez la [liste des membres de l'équipe centrale](#) et envoyez-la par courriel à votre CR et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 4. Notez quels membres sont des agents de liaison communautaire, la ou les communautés auxquelles ils sont rattachés et le montant de leur rémunération.

Étape 4 - Lancer la collaboration (1 MOIS)

- Une fois l'étape 4 terminée** - envoyez par courriel votre [guide de discussion](#) complété à votre CR et dans la boîte de réception de MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 5.

Étape 5 - Découvrir la résilience sociale (3 MOIS)

- Une fois votre engagement complété** - envoyez par courriel votre [plan d'engagement](#) complété à votre CR et dans la boîte de réception de MVP (mvp@mass.gov) avant de commencer vos activités d'engagement.
- Une fois l'étape 5 terminée** - envoyez par courriel votre [feuille de route pour la résilience sociale](#) à votre CR et à la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 6.

Étape 6 - Réexamen des priorités en matière de résilience (2 MOIS)

- Une fois l'étape 6 terminée** - envoyez par courriel votre [guide des priorités en matière de la résilience](#) complété à votre CR et à la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 7.



Résumé des points de contrôle et des soumissions à l'équipe MVP - suite

Étape 7 - Sélection d'un projet pilote (1 MOIS)

- Une fois que vous avez identifié quelques idées de projets pilotes, envoyez par courriel vos idées préliminaires à votre responsable régional pour obtenir des commentaires avant de les soumettre à la communauté.
- Une fois l'étape 7 terminée - envoyez par courriel votre [partie A du plan de projet pilote](#) à votre CR et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 8. La soumission de la partie A et l'approbation de votre CR débloqueront le financement pour la mise en œuvre du projet pilote.

Étape 8 - Élaborer un plan de mise en œuvre (1 MOIS)

- Une fois l'étape 8 terminée - envoyez par courriel votre [partie B du plan du projet pilote](#) complété à votre CR et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 9.
- Une fois l'étape 8 terminée - soumettez la [version provisoire du formulaire de soumission MVP 2.0](#), qui comprend la réponse à quelques questions récapitulatives sur le processus et le téléchargement de tous les livrables complétés jusqu'à présent (Étapes 1 à 8).

Étape 9 - Mettre en œuvre un projet pilote (10 MOIS)

- À mi-chemin de la mise en œuvre du projet pilote - envoyez un courriel ou planifiez un appel avec votre CR pour faire le point sur l'avancement.

Étape 10 - Réflexion, ajustement et prochaines étapes (1 MOIS)

- Une fois l'étape 10 terminée - soumettez la [version finale du formulaire de soumission MVP 2.0](#), qui comprend le téléchargement des livrables complétés des étapes 9 et 10, y compris la documentation du projet pilote et votre [guide de réflexion](#).

Remarque : La [feuille de route MVP 2.0](#) décrit une façon de mener à bien le processus réunion par réunion. Il vous indique également quand contacter votre coordinateur régional MVP et soumettre ces livrables.



Mettre l'accent sur l'équité

Le processus MVP 2.0 place l'équité au cœur du renforcement de la résilience communautaire. Mettre l'équité au centre des préoccupations signifie accorder une attention particulière, voire accrue, aux besoins des personnes qui seront les plus touchées par les changements climatiques et veiller à ce que les résultats profitent directement à ces communautés de manière à réduire les préjudices disproportionnés. Pour placer l'équité au cœur des préoccupations, les décisions relatives aux mesures nécessaires pour renforcer la résilience doivent être façonnées par, éclairées par ou menées par les personnes qui seront les plus touchées.

Des facteurs tels que le revenu, les capacités physiques, l'origine ethnique, l'accès aux transports, l'isolement linguistique, la santé, l'âge et d'autres circonstances de vie sont généralement des indicateurs permettant de déterminer si une personne ou sa communauté sera touchée de manière disproportionnée par les changements climatiques. Les inégalités existantes — en matière d'accès aux ressources, à l'information ou aux opportunités — créent une vulnérabilité qui amplifie ensuite les dommages causés par les aléas climatiques. Les inégalités raciales et économiques ainsi que les obstacles à l'accessibilité sont souvent à l'origine de ces vulnérabilités.

Tout au long du processus MVP 2.0, le terme « **populations de justice environnementale (EJ) et autres populations prioritaires** » est utilisé pour reconnaître les personnes et les communautés qui sont plus vulnérables aux changements climatiques en raison de ces nombreux facteurs interdépendants. Au Massachusetts, les populations EJ sont des zones géographiques spécifiques qui répondent à un ou plusieurs critères fondés sur la race, le revenu ou les langues parlées. Les populations prioritaires prennent en compte un plus large éventail de facteurs contribuant à la vulnérabilité des personnes et des communautés. Voir [Termes et Concepts clés](#) pour plus de détails. Le processus MVP 2.0 vise à placer les besoins et les préoccupations des populations de justice environnementale et d'autres populations prioritaires au centre de ses préoccupations afin de renforcer la résilience communautaire.



Mettre l'équité au centre des préoccupations signifie accorder une attention particulière, voire accrue, aux besoins des personnes qui seront les plus touchées par les changements climatiques et veiller à ce que les résultats profitent directement à ces communautés de manière à réduire les préjudices disproportionnés.

Termes et concepts clés

Agent de liaison communautaire – Les agents de liaison communautaire sont des membres de la communauté issus de populations prioritaires pour la justice environnementale ou qui vivent ou travaillent dans votre communauté, ou qui entretiennent des relations étroites avec ces populations. Les agents de liaison communautaires constitueront environ la moitié des membres de votre équipe centrale, seront rémunérés pour leur temps grâce au financement de la subvention et joueront un rôle important pour s'assurer que les points de vue, les besoins et les priorités des personnes les plus touchées par les changements climatiques éclairent les décisions tout au long du processus.

Résilience communautaire – La capacité d'une communauté à répondre aux besoins de sa population, de ses quartiers, de ses écosystèmes et de ses infrastructures afin d'anticiper, de faire face et de se remettre plus forte des événements et des tendances liés aux risques liés aux changements climatiques. Ces risques comprennent les variations de température, les phénomènes météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer, les inondations côtières et intérieures, les modifications des précipitations et d'autres impacts. Les communautés résilientes ne se contentent pas de se rétablir ; elles développent continuellement leurs capacités à réduire les impacts des futurs événements climatiques.

Équipe centrale – L'équipe centrale est le groupe de personnes qui dirigera le processus MVP 2.0 pour votre communauté ou région. Votre équipe principale sera composée d'une dizaine de personnes, incluant des agents de liaison communautaire et du personnel municipal. Les petites communautés (c'est-à-dire celles dont la population est inférieure à 5 000 habitants) peuvent avoir des équipes centrales plus petites. Pour les collectivités sans personnel rémunéré, le terme « personnel municipal » peut inclure des membres de la communauté qui jouent souvent un rôle similaire à celui du personnel municipal. Notez que votre équipe centrale pour MVP 2.0 est différente de votre équipe centrale utilisée dans la subvention de planification MVP (1.0) puisque la moitié de l'équipe sera composée de liaisons communautaires.

Justice Environnementale – La justice environnementale (EJ) repose sur le principe selon lequel toute personne a le droit d'être protégée des risques environnementaux et de profiter d'un environnement propre et sain, quels que soient sa race, sa couleur, son origine nationale, son revenu ou sa maîtrise de l'anglais. Elle reconnaît que certains groupes de personnes ont eu accès à moins d'avantages environnementaux tout en étant exposés à des dommages environnementaux plus importants. Une approche axée sur la justice environnementale vise à la fois à comprendre et à corriger les inégalités et les préjudices historiques et actuels.

Populations de justice environnementale (EJ) – Dans le Commonwealth, les populations de justice environnementale (ou quartiers de justice environnementale) ont été identifiées comme des groupes d'îlots de recensement (divisions de secteurs de recensement plus vastes composés d'environ 600 à 3 000 personnes) qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants :

- Le revenu médian annuel des ménages ne dépasse pas 65 % du revenu médian annuel des ménages à l'échelle de l'État ;
- Les personnes qui s'identifient comme Latino/Hispaniques, Noirs/Afro-Américains, Asiatiques, Autochtones et les personnes qui s'identifient autrement comme non blanches représentent 40 % ou plus de la population ;
- 25 % ou plus des ménages ne maîtrisent pas l'anglais ;
- Les personnes qui s'identifient comme Latino-Américaines, Noires/Afro-Américaines, Asiatiques, Autochtones et les personnes qui s'identifient autrement comme non blanches représentent 25 % ou plus de la population et le revenu médian annuel des ménages de la municipalité dans laquelle se situe le quartier ne dépasse pas 150 % du revenu médian annuel des ménages à l'échelle de l'État ; ou
- Une portion géographique d'un quartier désignée par le Secrétaire comme population prioritaire pour la justice environnementale, conformément à la loi ([Loi établissant une feuille de route de nouvelle génération pour la politique Climatique du Massachusetts, chapitre 8 des lois de 2021](#)).

Consultez la [carte interactive d'EJ](#) du Massachusetts pour voir les quartiers d'EJ dans votre communauté, votre région ou votre État.

Partenaire en matière d'équité – Chaque municipalité ou région participant au programme MVP 2.0 est jumelée à un partenaire en matière d'équité. Le partenaire en matière d'équité est une personne qui travaille en étroite collaboration avec le prestataire de planification et l'équipe centrale, et qui contribue à fournir un encadrement et des conseils sur des sujets tels que la compréhension de la vulnérabilité sociale, l'engagement inclusif et la mesure des impacts des projets sur l'équité. Les partenaires financiers sont embauchés directement par l'État (les municipalités ne seront pas responsables du paiement des partenaires financiers).

GEAR – GEAR signifie « Guides pour une résilience équitable et concrète ». GEAR est un outil en ligne développé par l'équipe MVP pour s'aligner sur le processus MVP 2.0 et l'évaluation des changements climatiques du Massachusetts. Il comprend des données pour aider à comprendre les impacts des changements climatiques dans votre communauté, des conseils sur la façon d'interpréter ces données, des « actions à envisager » pour renforcer la résilience climatique et des études de cas. Accédez à GEAR sur resilience.mass.gov/gear.

Expertise vécue – L'expertise vécue désigne l'expérience directe et de première main que l'on n'acquiert pas par le biais d'un cours ou d'un manuel. Elle comprend des connaissances et une expertise sur les problèmes, les besoins et les stratégies potentielles pour relever des défis spécifiques, acquises grâce à l'expérience de la vie quotidienne — qu'il s'agisse de l'insécurité du logement, de l'insécurité alimentaire, de l'accès limité aux soins de santé, des barrières linguistiques, des obstacles au transport ou de l'expérience d'inégalité ou d'inaccessibilité, par exemple. L'expertise vécue comprend les connaissances historiques, l'expérience de terrain et les perspectives pertinentes qui sont essentielles pour éclairer les solutions de résilience communautaire.

Populations prioritaires – Les populations prioritaires sont des personnes ou des communautés qui sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques en raison de circonstances de vie qui augmentent systématiquement leur exposition aux risques climatiques ou qui rendent plus difficile leur réaction.

Outre les facteurs qui contribuent au statut de justice environnementale (par exemple, le revenu, la race et la langue), d'autres facteurs comme les capacités physiques, l'accès aux transports, la santé et l'âge peuvent indiquer si une personne ou sa communauté sera touchée de manière disproportionnée par le changement climatique. Cela s'explique par des facteurs sous-jacents tels que la discrimination raciale, les inégalités économiques ou les obstacles à l'accessibilité qui créent une vulnérabilité. Le terme « populations prioritaires » reconnaît que les besoins des personnes possédant ces expériences et cette expertise doivent primer lors de l'élaboration de solutions de résilience visant à réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. Toutes les communautés ont des populations prioritaires, même si elles ne disposent pas d'un quartier EJ cartographié.

Projet pilote – Un projet pilote est un projet sélectionné par l'équipe centrale qui permettra de lancer ou de faire progresser les priorités de résilience de la communauté, et qui peut être réalisé en 9 à 10 mois. Les collectivités recevront un financement garanti de 50 000 \$ pour mener à bien un projet pilote dans le cadre du processus de subvention MVP 2.0. Les projets régionaux recevront 50 000 \$ par collectivité.

Prestataire – Les prestataires sont des personnes ou des organisations qui fournissent des services de conseil pertinents au processus MVP 2.0, y compris des compétences en matière de facilitation, de processus communautaires, d'équité et de justice sociale, de gestion de projet, de connaissances locales et de travail sur la résilience climatique (développement et/ou mise en œuvre de projets). Les municipalités embaucheront un prestataire de planification pour les étapes 1 à 8 et un prestataire de mise en œuvre pour l'étape 9. Les municipalités devraient utiliser les critères de qualification des prestataires de services de planification MVP 2.0 pour évaluer les prestataires potentiels. Les qualifications requises pour votre prestataire de mise en œuvre dépendront de votre projet initial.

ÉTAPE 1

Commencer à constituer votre équipe

Objectifs : 1) Embaucher un prestataire de planification (ou une équipe de prestataires) pour vous accompagner tout au long du processus MVP 2.0 ; et 2) Recruter le personnel municipal qui fera partie de votre équipe centrale.

Outils :

- [Ressources pour embaucher un prestataire de planification](#)
- [Ressources pour le recrutement de l'équipe centrale](#)

Échéancier : Un à deux mois
(mois 1 à 2 du processus)

Livrables :

- Contrat signé avec le prestataire de planification
- Membres de l'équipe centrale municipale recrutés



Points de contrôle avec l'équipe MVP :

- Avant de choisir un prestataire de planification, rencontrez le coordonnateur régional MVP (CR) de votre région et votre partenaire en matière d'équité pour lancer le processus et discuter de la sélection du prestataire de planification.
- Après avoir sélectionné un prestataire de planification, envoyez par courriel les coordonnées, le contrat et les qualifications du prestataire sélectionné à votre CR, PE et à la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov).

Pourquoi cette étape ?

Cette étape vise à constituer votre équipe pour un travail équitable en matière de résilience communautaire. Étant donné que le processus MVP 2.0 met fortement l'accent sur l'équité sociale et l'engagement communautaire, il est important de s'assurer que votre prestataire ou votre équipe de prestataires possède une expertise dans ces domaines et que votre équipe de personnel municipal s'engage à travailler avec la communauté pour comprendre ses besoins et ses priorités.

Aperçu de l'étape 1

À l'étape 1, vous engagerez un prestataire de planification pour vous accompagner tout au long du processus MVP 2.0. Vous recruterez également du personnel municipal pour rejoindre votre équipe centrale MVP 2.0. Embaucher un prestataire et conclure un contrat avec lui prend du temps, il est donc bon de commencer cette étape dès que possible ! Le recrutement du personnel municipal peut toutefois se faire simultanément, et les membres de votre équipe centrale municipale peuvent ensuite apporter leur soutien à la sélection des prestataires. Votre partenaire en matière d'équité et votre coordinateur régional MVP vous guideront sur les deux aspects de cette étape.

Choisir votre prestataire de planification

L'objectif du recours à un prestataire de services de planification est d'accroître la capacité et les ressources de la communauté, ainsi que d'apporter des compétences qui seront bénéfiques au processus. Ce prestataire sera probablement d'un type différent de celui avec lequel vous avez travaillé lors du premier processus de planification MVP (1.0). Votre prestataire de planification peut être un prestataire unique ou une équipe de prestataires. L'équipe du prestataire peut inclure des organisations communautaires locales qui apportent des connaissances locales spécifiques au processus.

Les bénéficiaires devront se conformer aux lois étatiques et locales en matière d'approvisionnement pour sélectionner et conclure un contrat avec le prestataire de services de planification et consulter leur responsable local des achats pour toute question.

Quelle que soit la méthode utilisée, le chef de projet municipal doit s'assurer d'utiliser [les qualifications requises pour les prestataires de planification](#) lors de la sélection d'un prestataire et que ce dernier répond à ces qualifications. La [listes des prestataires MVP 2.0](#) comprend les prestataires qui ont manifesté leur intérêt pour le programme MVP 2.0 et qui ont fourni leurs qualifications. Cette liste n'a pas été vérifiée ni modifiée par l'équipe MVP, et les communautés peuvent choisir un prestataire qui y figure ou non. Notez que la liste des prestataires MVP formés par l'État qui était utilisée dans MVP 1.0 n'est plus pertinente car ils ont été formés selon l'ancien processus. L'exemple d'un [Appel d'offres \(« Request for Proposals » - RFP\)](#) peut être utilisé pour embaucher un prestataire de planification. Votre coordinateur régional et votre partenaire en matière d'équité seront heureux de vous aider dans vos recherches.

Expérience et compétences du prestataire de services de planification

Le prestataire ou l'équipe de prestataires en charge de la planification devra posséder des compétences et une expérience dans les trois domaines suivants.

A Animation de projets axée sur l'équité – Cet ensemble de compétences est important pour gérer le processus, guider et faciliter la prise de décision au sein de l'équipe centrale. L'animation de projets axés sur l'équité requiert des compétences et une expérience en matière de recherche de consensus, de processus communautaires équitables, de gestion de divers types de dynamiques de pouvoir, d'éducation antiraciste, de sensibilité culturelle, de gestion de projet et de développement organisationnel afin de soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion. Idéalement, la personne ou l'équipe apportant cette expérience serait une entité neutre, plutôt qu'un partenaire communautaire local qui aurait autrement un intérêt dans le processus.

B Processus axés sur la communauté – Cet ensemble de compétences est important pour aider le personnel municipal à recruter une équipe centrale, et pour guider et soutenir cette équipe centrale dans ses activités de sensibilisation et d'engagement communautaires. Ce domaine requiert de l'expérience et une expertise dans l'élaboration et la mise en œuvre d'approches équitables et inclusives en matière de sensibilisation, d'engagement et de processus menés par la communauté, et plus particulièrement de processus conçus avec et pour la justice environnementale et d'autres populations prioritaires.

Une solide connaissance du terrain et des liens étroits avec la communauté constituent un atout considérable. Ce rôle pourrait être occupé par une personne ayant des relations étroites avec les communautés de la ville, de la région ou de la commune.

C Résilience climatique et communautaire – Cet ensemble de compétences est important pour aider l'équipe centrale à identifier les causes profondes de la vulnérabilité climatique et sociale, à élaborer des actions pour renforcer la résilience communautaire et à concevoir un projet pilote. Ce domaine requiert de l'expérience et une expertise en matière de données climatiques et communautaires, d'évaluation de la vulnérabilité climatique et sociale, d'approches visant à renforcer la résilience climatique, d'équité et de justice climatique, ainsi que de conception et de développement de projets. Une solide connaissance du terrain est un atout considérable. Ce poste devrait être occupé par une personne possédant une solide expérience dans le domaine du climat.

Rôles et responsabilités du prestataire de planification

- Gérer le projet avec le soutien du chef de projet municipal, notamment en planifiant les réunions et les événements, en supervisant la logistique et en assurant le suivi de la réalisation des livrables et des soumissions nécessaires à l'obtention de la subvention.
- Guider l'équipe dans l'utilisation de l'outil en ligne GEAR pour explorer les données communautaires et comprendre qui, dans la communauté, sera le plus touché par les changements climatiques, et travailler avec le personnel municipal et le partenaire en matière d'équité pour identifier les perspectives clés à inclure dans l'équipe centrale (étape 2).
- Gestion de projet et soutien logistique pour le recrutement des agents de liaison communautaires (étape 3)
- Coordination et facilitation du lancement du projet avec les documents fournis, et soutien au partenaire en matière d'équité dans l'animation de la première session d'apprentissage sur l'équité (étape 4)
- Fournir des conseils et un soutien à l'équipe centrale pour étudier les facteurs qui contribuent à la vulnérabilité et à la résilience de leur communauté, notamment en guidant l'équipe dans l'exploration des données de l'outil en ligne GEAR, en facilitant les discussions avec l'équipe centrale pour finaliser le plan d'engagement et en fournissant un soutien et une coordination logistique à l'équipe centrale pour mener à bien les activités de sensibilisation et d'engagement communautaires (étape 5).

- Animer des ateliers ou des réunions avec l'équipe centrale pour redéfinir les priorités (étape 6), sélectionner un projet pilote (étape 7) et élaborer et réviser le plan de mise en œuvre du projet pilote (étape 8), ainsi que fournir un soutien et une coordination logistique pour recueillir les commentaires de la communauté sur les priorités mises à jour et les idées de projets pilotes.
- Coordination ou contractualisation avec un ou plusieurs conseillers experts pour appuyer l'élaboration du plan de mise en œuvre du projet pilote (étape 8)

Remarque : Le processus MVP 2.0 est un processus en dix étapes, mais le prestataire de planification conclut son périmètre à la fin de l'étape 8.

Contrat avec votre prestataire de planification

Lors de la conclusion du contrat avec votre prestataire de planification, identifiez les parties du périmètre du MVP 2.0 qui seront payées directement par la municipalité (à l'aide de subventions) et celles qui seront incluses dans le contrat du prestataire. Il vous appartient de décider quelle structure de paiement conviendra le mieux à votre municipalité et à votre situation particulière. Par exemple, vous devrez discuter de la question de savoir si votre prestataire rémunérera les agents de liaison communautaire et les bénévoles de votre équipe centrale par le biais de son contrat, ou si la municipalité devra réserver cette partie de la subvention pour rémunérer directement ces personnes. Vous devrez également prendre une décision similaire quant à la manière dont vous financerez les coûts directs tels que la traduction et l'interprétation, le transport des membres de la communauté aux réunions publiques et la location d'espaces pour les événements.

Exemple de budget pour le processus MVP 2.0

Équipe de projet		
Prestataire de planification	29 250\$	Rémunération du temps. Ce total suppose 195 heures à 150 \$ l'heure.
Agents de liaison communautaire (et bénévoles municipaux)	16 000\$	Rémunération du temps. Il est recommandé de payer les agents de liaison communautaire (et les bénévoles municipaux, le cas échéant) de 30 \$ à 50 \$ l'heure, selon ce qui est comparable aux tarifs de votre personnel municipal. Ce total suppose cinq personnes, chacune contribuant 80 heures à 40 \$ l'heure. La rémunération peut prendre la forme d'une allocation ou d'un salaire horaire.
Conseiller(s) expert(s)	800\$	Financement d'un ou plusieurs conseillers experts pour conseiller sur l'élaboration du plan de mise en œuvre du projet pilote. Ce total est calculé sur la base d'environ 5 heures à 150 \$ l'heure.
Coûts directs		
Recrutement et réunions de l'équipe centrale	550\$	Coûts directs (par exemple, traduction, impression) pour le recrutement de l'équipe centrale ; coûts directs (par exemple, nourriture) pour la réunion d'accueil de l'équipe centrale (étape 3) et la séance de lancement « dîner et film » (étape 4).
Étape 5 Engagement (Résilience sociale)	1 500\$	Les coûts directs des activités d'engagement, y compris (le cas échéant) la traduction et l'interprétation, la nourriture, le lieu, les cartes-cadeaux de participation, l'impression, le matériel, les partenaires communautaires supplémentaires impliqués dans le soutien à l'engagement ou d'autres coûts. Tous les frais payés directement par les membres de l'équipe centrale doivent être remboursés. Il existe un contrat à l'échelle de l'État que les municipalités peuvent utiliser pour se procurer des services de traduction et d'interprétation.
Étape 6 : Engagement (Vérification des priorités)	950\$	
Étape 7 : Engagement (Vérification du projet pilote)	950\$	
Total	50 000\$	Financement total pour les étapes 1 à 8 et l'étape 10. Les municipalités recevront 50 000 \$ supplémentaires pour l'étape 9 afin de mettre en œuvre leur projet pilote.

Vous trouverez ci-dessous un [exemple de cahier des charges](#) à utiliser lors de la contractualisation avec votre prestataire de planification. Un exemple de budget pour la planification des dépenses de votre projet est inclus à la page 20 de ce guide de processus. Consultez le [modèle de budget MVP 2.0](#) (feuille Excel) pour obtenir une version modifiable avec une ventilation plus détaillée des coûts du projet. Notez que les communautés recevront 50 000 \$ supplémentaires pour l'étape 9 (mise en œuvre d'un projet pilote). Le financement destiné à couvrir le temps consacré par les agents de liaison communautaires à l'étape 9 devrait être inclus dans le budget du projet initial.

Remarque : Les projets régionaux bénéficient d'un budget élargi pour les étapes 1 à 8 et reçoivent également 50 000 \$ par communauté pour la mise en œuvre du projet pilote (étape 9). Certaines communautés pourraient se voir attribuer un périmètre modifié en fonction des travaux antérieurs réalisés conformément au MVP 2.0. Collaborez avec votre responsable régional si cela vous concerne.

Recrutement des membres de votre équipe municipale de base

À l'étape 1, vous vous concentrerez également sur le recrutement des membres de votre équipe municipale principale. Votre équipe centrale sera composée d'environ dix personnes, dont la moitié seront des employés municipaux. (Voir les détails sur la composition de l'équipe centrale dans l'encadré à la page 21. Notez que cette équipe centrale sera différente de celle que vous avez réunie pour MVP 1.0.)

L'ensemble de l'équipe centrale pilotera le processus MVP 2.0, notamment en étudiant les facteurs communautaires contribuant à la vulnérabilité et à la résilience, en mettant à jour les priorités en matière de résilience communautaire et en développant et mettant en œuvre un projet pilote. L'équipe centrale, élément essentiel de chaque étape, sera chargée de développer et de mener des activités de sensibilisation et de mobilisation afin de recueillir des informations, des idées et des commentaires auprès de la communauté. Voir la répartition des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe centrale municipale à la page 22.

Le chef de projet municipal devrait contribuer environ 105 heures pour les étapes 1 à 9 et l'étape 10 (environ 8 heures par mois, principalement au cours de la première année de la subvention).

Composition de l'équipe centrale

Votre équipe centrale sera composée **d'une dizaine de personnes**, y compris des agents de liaison communautaire et du personnel municipal. Pour les petites communautés (c'est-à-dire celles dont la population est inférieure à 5 000 habitants), le nombre de membres de l'équipe centrale peut être inférieur à dix. L'important est que l'équipe centrale comprenne des agents de liaison communautaires qui peuvent aider à recueillir les points de vue des personnes les plus touchées par les changements climatiques au sein de la communauté.

Agents de liaison communautaire - Environ la moitié de votre équipe centrale devrait être composée d'agents de liaison communautaire. Les agents de liaison communautaire sont des personnes qui vivent ou travaillent dans votre communauté et qui sont issues de populations prioritaires pour la justice environnementale ou qui entretiennent des liens étroits avec elles. Ils peuvent avoir un rôle officiel au sein de la communauté, comme celui de coordinateur de sensibilisation pour une organisation communautaire, ou un rôle informel, comme celui d'une personne bien intégrée et respectée dans son quartier ou sa communauté. Envisagez d'inclure un représentant des jeunes ou des jeunes adultes parmi vos agents de liaison communautaire. Les subventions serviront à rémunérer les agents de liaison communautaire pour leur contribution au processus.

Personnel municipal et partenaires - Le personnel municipal de l'équipe centrale comprendra votre chef de projet MVP municipal et d'autres personnes travaillant sur des sujets tels que la planification, le logement, les travaux publics, la conservation, la santé ou les services sociaux. Pour les collectivités sans personnel rémunéré, ce groupe pourrait inclure d'autres dirigeants communautaires qui jouent souvent un rôle similaire à celui du personnel municipal ou qui possèdent une expertise dans ces domaines. Pour les projets régionaux, il sera également important d'inclure les personnes qui travaillent à l'échelle régionale. L'ensemble de ces individus devrait constituer la moitié de l'équipe centrale. Toute personne qui n'est pas un employé municipal salarié peut être indemnisée pour son temps grâce au financement de la subvention MVP 2.0.

Les autres membres du personnel municipal de l'équipe centrale devraient consacrer environ 85 heures à ces mêmes étapes (environ 6 heures par mois). L'engagement en temps pour l'étape 9 (mise en œuvre d'un projet pilote) se situe au cours de la deuxième année et est distinct des heures énumérées ci-dessus.

Rôles et responsabilités des membres de l'équipe centrale municipale

- a. Aider au choix d'un prestataire de solutions de planification (Étape 1)
- b. Analyser les données communautaires et identifier les perspectives importantes à inclure dans votre équipe centrale (étape 2).
- c. Soutenir le recrutement des agents de liaison communautaire pour votre équipe centrale (étape 3).
- d. Participer aux activités de lancement et de consolidation d'équipe (Étape 4)
- e. Mener des activités de sensibilisation et d'engagement communautaires inclusives et équitables afin de recueillir des informations sur les sources de vulnérabilité et de résilience au sein de la communauté et de compléter la feuille de route en matière de résilience sociale (étape 5).
- f. Réexaminer et mettre à jour vos priorités en matière de résilience communautaire en fonction des conclusions de l'étape 5 ; obtenir des commentaires de la communauté sur les priorités mises à jour (étape 6).
- g. Identifier des idées potentielles pour un projet pilote ; valider ces idées auprès de la communauté (Étape 7)
- h. Élaborer un plan de mise en œuvre du projet pilote ; identifier un ou plusieurs conseillers experts pour appuyer ce processus (étape 8).
- i. Aider à sélectionner un prestataire de mise en œuvre pour diriger ou soutenir la mise en œuvre du projet pilote ; travailler avec le prestataire de mise en œuvre et les partenaires communautaires pour mettre en œuvre le projet pilote (étape 9)
- j. Réfléchir au processus MVP 2.0 et à la manière dont vous aborderiez les choses de façon similaire ou différente pour les futurs efforts de résilience (Étape 10).

Le temps consacré à cette étape dépendra du projet sélectionné par l'équipe centrale.

La méthode de recrutement des membres de votre équipe municipale de base dépendra de la municipalité. Utilisez le [modèle du courriel et la description de poste](#) du membre de l'équipe centrale municipale comme lignes directrices. Il est important que votre équipe de personnel municipal s'engage à travailler avec la communauté pour comprendre ses besoins et ses priorités en matière de résilience communautaire. Votre partenaire en matière d'équité peut vous aider à vous guider dans ce processus.

Note à l'attention des petites collectivités :

De nombreuses petites communautés ont fait appel à des bénévoles pour mener à bien le processus de planification MVP 1.0. Ces mêmes communautés peuvent faire appel aux mêmes personnes (ou à des personnes différentes occupant un rôle similaire) pour participer à l'équipe centrale MVP 2.0. Si le bénévole n'est pas un employé officiel de la ville, des subventions peuvent être utilisées pour le rémunérer pour son temps.

Rémunération des membres de l'équipe centrale

De nombreuses municipalités n'ont pas l'expérience de rémunérer les membres de la communauté pour leur temps et leur expertise dans les processus communautaires. Néanmoins, il s'agit d'une composante importante du programme MVP 2.0 visant à rendre les processus de planification plus équitables et pouvant constituer un moyen précieux pour les municipalités d'accroître leurs capacités locales grâce à des subventions. Il est recommandé de contacter rapidement le service des ressources humaines et/ou le conseiller juridique de votre municipalité afin de déterminer la meilleure façon de rémunérer les membres de l'équipe centrale. Envisagez de rémunérer les membres de l'équipe centrale par versements réguliers et anticipés afin de réduire les obstacles à leur participation.

ÉTAPE 2

Identifier l'expertise vécue

Objectif : Afin d'identifier l'expertise vécue des personnes qui vivent et travaillent dans votre communauté, ainsi que les perspectives qu'il sera important d'inclure dans votre équipe centrale.

Outils :

- [Analyse communautaire](#)
- Guides pour une résilience équitable et concrète ([GEAR](#))

Échéancier : Un mois (le troisième mois du processus)

Livrables :

- Analyse communautaire terminée



Points de contrôle avec MVP :

- Veuillez envoyer par courriel votre analyse communautaire complétée à votre coordonnateur régional MVP et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 3.

Pourquoi cette étape ?

L'un des objectifs du processus MVP 2.0 est d'aider les communautés à élargir la participation de la communauté au sens large à la planification de la résilience climatique et, plus précisément, de veiller à ce que les priorités des personnes qui seront les plus touchées par le changement climatique façonnent les décisions. Cette étape vous aidera à identifier, au sein de votre communauté, les personnes susceptibles de faire partie de votre équipe centrale et qui ont des liens avec les communautés les plus touchées par les changements climatiques.

Aperçu de l'étape 2

L'objectif de l'étape 2 est d'identifier les personnes qui vivent et travaillent dans votre communauté et celles qui pourraient être les plus touchées par les changements climatiques. Cette étape permettra d'identifier les perspectives et l'**expertise pratique** qu'il sera important d'inclure dans votre équipe centrale et dans le développement de solutions de résilience. L'expertise vécue fait référence à une expérience directe et de première main — en l'occurrence, à des événements ou des conditions qui créent des inégalités et une vulnérabilité face aux changements climatiques. Cela pourrait inclure une expérience directe de l'insécurité du logement, de l'insécurité alimentaire, du racisme ou des difficultés à naviguer dans les systèmes en raison d'un handicap, par exemple.

Le changement climatique ne nous affectera pas tous de la même manière, et il accentuera au contraire les vulnérabilités et les inégalités existantes. Par exemple, des vagues de chaleur plus fréquentes dégraderont la qualité de l'air, ce qui aura des répercussions sur les personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, notamment l'asthme et les maladies cardiovasculaires. L'augmentation des précipitations accroîtra le risque d'inondations, ce qui à son tour augmentera le risque de déplacements de population et menacera la sécurité du logement, en particulier pour les personnes qui ont déjà des difficultés à se loger. Comme le montrent ces exemples, un large éventail de facteurs peuvent déterminer si une personne sera touchée de manière disproportionnée par le changement climatique, notamment des caractéristiques telles que le revenu, la race, les capacités physiques, l'âge, les circonstances de vie ou l'accès aux ressources.

La vulnérabilité comme la résilience sont créées et entretenues par des systèmes et des structures qui déterminent qui dispose des ressources et des soutiens contribuant à notre capacité à réagir face à un climat changeant. Une véritable résilience à l'échelle de la communauté exige de s'attacher à démanteler les causes profondes des inégalités et des préjudices disproportionnés.

Dans cette étape, les membres de votre équipe centrale municipale travailleront ensemble pour mener à bien l'[analyse communautaire](#) et étudier des facteurs comme ceux-ci pour votre communauté. Au cours de votre analyse communautaire, réfléchissez aux personnes de votre communauté qui pourraient être en mesure et intéressées à rejoindre votre équipe centrale en tant que personnes de liaison communautaire ayant des liens étroits avec les populations de justice environnementale et/ou d'autres populations prioritaires susceptibles d'être les plus touchées par les aléas climatiques. Il sera important que les membres de l'équipe centrale soient en mesure de faire part des besoins et des priorités des personnes de votre communauté ou de votre région qui seront les plus touchées par les changements climatiques.

Comment aborder l'étape 2

Votre prestataire de planification animera une ou plusieurs séances de travail avec votre partenaire en matière d'équité et les membres de l'équipe municipale principale afin de compléter l'[analyse communautaire](#), en utilisant l'outil en ligne [GEAR](#) et les sources de données supplémentaires énumérées dans l'analyse communautaire. Ce processus peut se dérouler sur 1 à 2 réunions, les membres de l'équipe centrale municipale collectant les données et complétant certaines sections à titre de « devoirs » entre les séances, au besoin. Utilisez cet outil pour déterminer quelle proportion de personnes dans votre communauté possède différents types d'expertise vécue et qui pourrait être touchée de manière disproportionnée par les changements climatiques. Utilisez les deux dernières questions pour décrire comment vous aborderez le recrutement de vos agents de liaison communautaire.

Conseil clé !

L'outil en ligne [GEAR](#) a été créé pour vous aider à répondre à certaines questions de l'analyse communautaire. Le [guide communautaire](#) est un bon point de départ. Dans d'autres cas, trouver les réponses peut nécessiter de s'appuyer sur des données locales, ou de parler à des personnes de votre communauté qui pourraient avoir une meilleure compréhension du sujet. Par exemple, les administrateurs scolaires disposent souvent d'excellentes informations sur les principales langues parlées par les familles de la communauté. Pour chaque question de l'analyse communautaire, consultez la colonne intitulée « Comment trouver la réponse ? » pour obtenir plus d'informations.

Considérez les membres de l'équipe centrale comme des agents de liaison, et non comme des représentants.

Chacun des agents de liaison communautaire qui feront partie de votre équipe centrale doit être perçu comme un lien avec un groupe plus large de personnes et de points de vue, et non comme un représentant. Chacun peut partager sa propre expérience et se connecter avec d'autres personnes de ses réseaux et communautés pour approfondir ses connaissances et partager les expériences des autres. Personne n'est en mesure de parler au nom de toutes les personnes présentant cette caractéristique ou cette expérience spécifique, et il ne faut d'ailleurs pas s'y attendre.

ÉTAPE 3

Recruter le reste de votre équipe

Objectif : Pour recruter et intégrer les membres de votre équipe de liaison communautaire

Outils :

- [Ressources pour le recrutement de l'équipe centrale](#)

Échéancier : Deux mois
(4e-5e mois du processus)

Livrables :

- [Liste des membres confirmés de l'équipe centrale des agents de liaison communautaire](#)



Points de contrôle avec MVP :

- Envoyez par courriel la liste des membres de votre équipe centrale à votre coordinateur régional MVP et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 4. Notez quels membres sont des agents de liaison communautaire, la ou les communautés auxquelles ils sont rattachés et le montant de leur compensation pour leur participation.

Pourquoi cette étape ?

Dans de nombreuses municipalités, un petit groupe d'individus siège dans la plupart des conseils et comités municipaux, ce qui peut entraîner une lassitude en matière de planification et une prise de décision par un nombre restreint de voix au sein de la communauté. L'étape 3 prévoit du temps pour la sensibilisation et le début de l'établissement de relations avec les personnes traditionnellement sous-représentées dans les processus gouvernementaux. Grâce à cette étape, vous constituerez une équipe d'agents de liaison communautaires capables de mener des actions en faveur de la résilience climatique dans votre communauté, qui établiront des liens étroits avec la justice environnementale et d'autres populations prioritaires, et qui seront en mesure de contribuer à déconstruire les facteurs pouvant donner aux gens le sentiment d'être indésirables ou incapables de participer. Le modèle de liaison communautaire peut être poursuivi ou reproduit pour d'autres initiatives municipales en dehors du processus MVP 2.0.

Aperçu de l'étape 3

À ce stade, vous avez identifié des perspectives et une expertise vécue au sein de votre communauté qui seront importantes à représenter dans votre équipe centrale. L'objectif de l'étape 3 est d'utiliser ces informations pour recruter et intégrer les membres de votre équipe centrale de liaison communautaire.

Les rôles et responsabilités des agents de liaison communautaires seront plus ou moins les mêmes que ceux des membres de l'équipe centrale municipale, mais les agents de liaison communautaires 1) apporteront leur expertise sur la meilleure façon d'atteindre les communautés avec lesquelles ils ont des liens étroits grâce à la sensibilisation et à l'engagement, et 2) joueront un rôle important pour s'assurer que les conclusions du processus reflètent les besoins et les priorités de ces communautés.

Consultez le détail des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe centrale de liaison communautaire dans l'encadré à la page 26.

On estime que le temps que les agents de liaison communautaires devront consacrer sera de 5 à 10 heures par mois (jusqu'à 80 heures) pour les étapes 3 à 8 et l'étape 10 (c'est-à-dire principalement au cours de la première année de la subvention). Consultez les [ressources pour le recrutement de l'équipe centrale](#) pour plus de détails.

Comment aborder l'étape 3

Recrutement des agents de liaison communautaires

- Envisagez de publier une [description de poste](#) : diffuser largement les offres d'emploi pour les postes d'agent de liaison communautaire. Les descriptions de poste dans un sous-ensemble de langues autres que l'anglais peuvent être [téléchargées ici](#). Décrivez clairement l'opportunité d'avoir un impact sur leur communauté et indiquez qui serait un bon candidat pour ce poste.
- Diffusez les offres d'emploi dans les médias locaux, sur les listes de diffusion pertinentes, ainsi que sur le site web et les réseaux sociaux de la ville. Demandez à vos contacts dans les organisations communautaires locales et les écoles de diffuser l'annonce au sein de leurs réseaux. Utilisez vos réponses rédigées dans la feuille de route pour la résilience sociale à la question « Quels sont les moyens d'atteindre des personnes-ressources potentielles ? » pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation.
- Assurez un suivi ciblé. Contactez vos relations au sein des municipalités ou des collectivités locales qui pourraient avoir des contacts avec les communautés que vous souhaitez atteindre. Fréquentez des lieux communautaires tels que des restaurants, des parcs ou des centres communautaires pour entrer en contact avec des personnes susceptibles d'être intéressées ou de vous recommander un contact. Dans chaque conversation, demandez s'ils connaissent quelqu'un à qui vous pourriez vous adresser pour poursuivre la discussion.

Rôles et responsabilités des membres de l'équipe centrale de liaison communautaire

- Participer à la formation d'intégration des agents de liaison communautaire (étape 3)
- Participer aux activités de lancement et de consolidation de l'équipe centrale (étape 4).
- Fournir des conseils sur la meilleure façon d'atteindre les communautés avec lesquelles vous avez des liens étroits ; mener des activités de sensibilisation et d'engagement communautaires inclusives et équitables afin de recueillir des informations sur les sources de vulnérabilité et de résilience dans la communauté et compléter la feuille de route de résilience sociale (étape 5)
- Réexaminer et mettre à jour les priorités de résilience de la communauté en fonction des conclusions de l'étape 5 ; recueillir les commentaires de la communauté sur les priorités mises à jour (étape 6).
- Identifier des idées potentielles pour un projet pilote ; recueillir les commentaires de la communauté sur ces idées (étape 7).
- Élaborer un plan de mise en œuvre du projet pilote ; identifier un ou plusieurs conseillers experts pour appuyer ce processus (étape 8).
- Aider à sélectionner un prestataire de mise en œuvre pour diriger ou soutenir la mise en œuvre du projet pilote ; travailler avec le prestataire de mise en œuvre et les partenaires communautaires pour mettre en œuvre le projet pilote (étape 9).
- Réfléchir au processus MVP 2.0 et à la manière dont vous aborderiez les choses de façon similaire ou différente pour les futurs efforts de résilience (Étape 10).

- Organisez des conversations (entretiens d'information) avec les candidats potentiels au poste de chargé de liaison communautaire afin de discuter plus en détail avec eux du poste, de connaître leurs intérêts et leur expérience, et de voir s'ils conviendraient au rôle. Poursuivez les efforts de sensibilisation jusqu'à ce que l'équipe ait identifié et sélectionné un ensemble de candidats qualifiés (sur la base de la description de poste d'agent de liaison communautaire) qui ont accepté de rejoindre l'équipe centrale.

Utiliser ou établir un modèle de liaison communautaire permanent

Certaines collectivités peuvent déjà disposer d'un programme de liaison communautaire établi ; dans ce cas, il peut être approprié que ces agents de liaison communautaire participent à ce processus. Il convient toutefois de tenir compte de la manière dont cela élargira leur rôle et les capacités (et potentiellement la rémunération) requises.

Pour les communautés qui n'ont pas encore mis en place de programme de liaison communautaire, ce processus représente une opportunité d'en créer un. Un modèle de liaison communautaire permet de construire et d'entretenir des liens communautaires de manière continue, plutôt que de se limiter à un point de contact ponctuel lié à un projet unique. Le financement par Future Action Grant (subvention pour les actions futures) pourrait être un moyen de soutenir le programme à l'avenir. Certaines municipalités du Massachusetts ont commencé à intégrer des programmes de liaison communautaire dans leur budget municipal afin de soutenir les efforts d'engagement continus. Lors de la planification d'un programme continu qui ne bénéficiera plus du soutien du prestataire de planification MVP 2.0, il sera important de prévoir également un budget pour un coordonnateur de programme qui pourra aider à superviser et à gérer le programme si un membre du personnel actuel ne peut pas assumer ce rôle.

Considérez cette approche : Candidatures de la communauté

Dans certaines situations, il peut être judicieux que les agents de liaison communautaire soient sélectionnés ou désignés par leur communauté respective. Dans ce scénario, une communauté pourrait identifier un certain nombre de personnes parmi lesquelles le responsable de liaison communautaire serait choisi. Cette approche fonctionne mieux lorsqu'il existe une organisation de confiance (formelle ou informelle) qui dessert principalement une communauté particulière et qui peut faciliter ce processus de nomination.

Considérez cette approche : Lancer les échanges communautaires

Bien souvent, il est beaucoup plus facile pour les gens de s'intéresser à un processus s'ils peuvent voir les types de problèmes qui seront abordés, ou une fois qu'ils ont eu l'occasion de commencer à réfléchir aux défis et aux opportunités. Envisagez de planifier une activité communautaire qui explore les thèmes et les questions abordés dans le cadre de la [feuille de route pour la résilience sociale](#) (voir étape 5). Cela pourrait être un moyen à la fois de créer des liens et d'engager des conversations qui suscitent l'intérêt et encouragent les membres de la communauté à participer au processus visant à aborder un sujet qui leur tient à cœur. Cette activité pourrait consister à organiser un événement, à participer à un événement existant ou à créer un événement éphémère dans un lieu public. Veillez à adapter l'événement aux communautés que vous souhaitez atteindre spécifiquement. Utilisez le [plan d'engagement](#) pour vous aider à planifier votre activité.

Conseils pour recruter votre équipe centrale

Pour de nombreuses communautés, ce ne sera pas une étape facile ! Il peut être difficile de trouver des personnes pour siéger aux conseils d'administration et aux comités, et en particulier d'atteindre de nouvelles personnes qui n'ont pas participé aux processus gouvernementaux. Mais c'est précisément pour cette raison — que c'est difficile, mais important ! — que le MVP 2.0 intègre cette étape au processus d'octroi de subventions afin de soutenir ce travail de sensibilisation et de développement des relations. Voici quelques conseils pour recruter votre équipe centrale.

« Notre communauté est si petite qu'il est difficile de trouver des gens pour participer. »

N'ayez pas peur de penser au-delà des limites de votre ville. Les gens se connaissent, travaillent ensemble et passent du temps ensemble, même dans les villes voisines. Il se peut qu'un leader communautaire local, dans une ville voisine, entretienne des relations étroites avec les membres de votre communauté et défende leurs intérêts. Le programme MVP encourage les petites communautés à mener à bien le processus MVP 2.0 à l'échelle régionale, afin de constituer des équipes centrales régionales.

« Nous nous tournons toujours vers les mêmes personnes. »

L'objectif de ce processus est de toucher un public plus large que ces seuls individus. Plutôt que d'inviter d'anciens membres du comité et des représentants d'organisations communautaires locales qui participent fréquemment aux processus, demandez-leur des recommandations sur les personnes qui pourraient convenir au poste. Demandez-leur s'ils seraient à l'aise pour vous mettre en relation et vous présenter.

« Dix personnes ne peuvent pas saisir toutes les expériences et tous les points de vue. » Comment établir les priorités ?

Privilégiez les candidats de l'équipe centrale capables de défendre le processus et intéressés et aptes à jouer un rôle de liaison — c'est-à-dire quelqu'un qui peut servir de connecteur et de rassembleur auprès de réseaux plus larges. Il convient notamment de privilégier les personnes de liaison bien connectées et responsables envers les segments de la communauté traditionnellement sous-représentés dans les processus de planification et qui risquent d'être les plus touchés par les changements climatiques. D'autres personnes pourront contribuer au processus grâce aux activités de sensibilisation et de mobilisation.

Intégration des agents de liaison communautaires

Il sera important de veiller à ce que tous les membres de l'équipe centrale disposent du soutien nécessaire pour participer pleinement au processus. Cela comprend le travail individuel avec les membres de l'équipe centrale pour identifier :

- Quels systèmes seraient les plus adaptés pour recevoir les paiements, et quelles sont les contraintes de paiement ?
- Tous besoins d'interprétation et de traduction ;
- Toute assistance concernant l'accès à un ordinateur ou tout autre support technique (comme l'utilisation de plateformes de réunion virtuelles telles que Zoom ou Microsoft Teams) ;
- Dates et heures qui conviennent généralement le mieux aux réunions (en tenant compte du travail, de la garde d'enfants ou d'autres contraintes) ;
- Autres préoccupations ou considérations soulevées par les membres de l'équipe centrale.

Votre partenaire en matière d'équité dirigera l'intégration des membres de l'équipe centrale de liaison communautaire afin d'identifier et de répondre à ces besoins, avec le soutien du chef de projet municipal et du prestataire de planification.

Rencontre et accueil

Une fois votre équipe constituée, pensez à réunir tout le monde en personne pour une rencontre informelle ! Cela peut être une façon amusante pour les gens de commencer à se connaître sur un plan plus personnel avant de commencer à travailler ensemble.

Formats potentiels pour les rencontres et les échanges

- **Organisez un pique-nique ou un barbecue dans un parc**
- **Rassemblez-vous dans une brasserie locale ou un restaurant disposant d'un grand espace de rassemblement.**
- **Retrouvez-vous dans une aire de jeux et invitez toutes les familles.**
- **Organisez un dîner dans un espace communautaire avec des plats d'un restaurant local.**
- **Réunissez-vous dans une salle de la bibliothèque municipale et faites un petit bricolage ensemble.**
- **Retrouvez-vous pour une promenade ensemble sur les sentiers, dans un parc ou dans un quartier de la ville.**

ÉTAPE 4

Lancer la collaboration

Objectif : Créer les bases d'une collaboration efficace grâce au travail d'équipe, à l'orientation et aux discussions.

Outils :

- [Vidéos de lancement de MVP 2.0](#)
- [Guide de discussion des vidéos de lancement](#)

Échéancier : Un mois (le 6e mois du processus)

Livrables :

- Guide de discussion complété



Points de contrôle avec MVP :

- Veuillez envoyer par courriel votre guide de discussion rempli à votre coordonnateur régional MVP et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 5.

Pourquoi cette étape ?

Cette étape contribue à jeter les bases d'une collaboration efficace. Cela permet aux membres de l'équipe centrale de développer une compréhension commune de ce sur quoi vous travaillerez ensemble et de commencer à tisser des liens au sein de l'équipe.

Aperçu de l'étape 4

À l'étape 4, vous commencerez votre travail ensemble. L'objectif de cette étape est de mieux connaître le processus MVP 2.0, d'aborder les concepts clés et de parvenir à une compréhension commune de ce sur quoi vous allez travailler ensemble. Plus important encore, cela crée un espace pour apprendre à se connaître et commencer à tisser des liens au sein de l'équipe centrale.

Comment aborder l'étape 4

L'étape 4 comprend deux séances d'environ deux heures chacune. Pour ces séances, l'idéal serait de se réunir en personne, mais elles peuvent être adaptées pour une réunion virtuelle. N'hésitez pas à adapter les séances selon les besoins ; par exemple, vous pouvez choisir d'organiser une série de réunions plus fréquentes mais plus courtes, si cela convient mieux à votre équipe.

- **Séance de lancement « Dîner et film »** - Le prestataire de services de planification animera cette séance. L'objectif est de réunir tout le monde pour lancer le processus autour d'un repas. Organisez-vous dans un espace communautaire ou une salle de réunion municipale équipée de tables et d'un projecteur ou d'un écran, et prévoyez un dîner préparé par un restaurant local. Consacrez 45 minutes à une heure à manger et à faire connaissance. Ensuite, vous visionnerez ensemble trois courtes vidéos (40 minutes au total) qui vous donneront une idée du processus MVP 2.0.

Le premier chapitre présente un aperçu du processus, le deuxième aborde la vulnérabilité climatique et les données climatiques, et le troisième traite des moyens de renforcer la résilience climatique à l'aide d'exemples tirés de communautés de tout l'État. Après les films, organisez une brève discussion, animée par votre prestataire de services de planification, en utilisant le guide de discussion.

Remarque : Si cette session se déroule en ligne, il est conseillé aux membres de l'équipe centrale d'apporter leur propre déjeuner ou dîner à la réunion virtuelle. Les membres de l'équipe peuvent soit visionner les vidéos individuellement à l'avance, soit les regarder ensemble en ligne pendant le repas. Discutez des vidéos en utilisant le guide de discussion. Tenez compte des contraintes liées à la bande passante Internet lorsque vous choisissez cette approche.

- **Séance de groupe « Partage de compétences »** - Votre partenaire en matière d'équité animera cette séance et pourra l'adapter aux besoins de votre équipe. L'idée principale de cette session est que chaque membre de l'équipe centrale prenne quelques minutes pour décrire une compétence personnelle ou une passion (à la manière d'une présentation orale !). Cette activité est une façon amusante d'apprendre à se connaître sur un plan plus humain. Cela sert également d'introduction à la discussion sur la manière dont chacun apporte des parcours et des expériences différents, et comment, dans ce processus, l'un des objectifs est de reconnaître et de valoriser l'expertise vécue. Votre partenaire en matière d'équités facilitera une discussion qui analysera l'expertise vécue (*Qu'est-ce que cela signifie ? Quels sont les exemples ?*) et en quoi cela est essentiel pour comprendre l'ampleur des défis et les solutions potentielles pour renforcer la résilience communautaire.

Ces deux séances permettront de préparer le terrain pour le travail de l'équipe centrale en vue des prochaines étapes.

Préparer le terrain pour la collaboration

Lors de l'une ou l'autre de ces deux premières séances, envisagez de rédiger des accords de groupe sur la manière dont vous prévoyez de travailler ensemble, de façon à favoriser une collaboration respectueuse. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples d'accords de groupe pour démarrer.

Exemples d'accords de groupe :

Participez en tant que pairs – Chacun arrive au groupe avec des parcours et des expériences différents. Tous sont appréciés. Nous nous exprimons tous à titre individuel, et non en tant que représentants.

Partager l'air – Si j'ai tendance à être plutôt silencieux, je suis encouragé à prendre la parole. Si j'ai tendance à être bavard, je veillerai à me mettre en retrait pour laisser les autres s'exprimer également.

Créons des espaces sûrs – Créons un espace sûr pour partager, apprendre, dire « Je ne sais pas » et avoir un dialogue honnête. Gardez confidentielles les informations « qui dit quoi » sauf autorisation expresse de les partager avec d'autres personnes.

ÉTAPE 5

Dévoiler la résilience sociale

Objectif : Identifier les facteurs qui contribuent à la vulnérabilité et à la résilience des personnes qui vivent et travaillent dans votre communauté et votre région.

Outils :

- [Plan d'engagement](#)
- Guides pour une résilience équitable et concrète ([GEAR](#))
- [Feuille de route pour la résilience sociale](#)

Échéancier : Trois mois (les 7e, 8e et 9e mois du processus)

Livrables :

- Plan d'engagement achevé
- Feuille de route pour la résilience sociale achevée



Points de contrôle avec MVP :

- Une fois votre plan d'engagement terminé, prenez contact avec votre coordinateur régional MVP avant de commencer vos activités d'engagement.
- Veuillez envoyer par courriel votre feuille de route de résilience sociale complétée à votre coordonnateur régional MVP et à la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 6.

Pourquoi cette étape ?

Grâce au MVP 1.0, les communautés ont acquis une solide compréhension de leurs infrastructures et de leurs écosystèmes, ainsi que de la manière dont ces actifs peuvent être vulnérables aux aléas climatiques. MVP 2.0 explore plus en profondeur la résilience sociale et les facteurs sous-jacents qui créent une vulnérabilité chez les personnes qui vivent et travaillent dans votre communauté. Les données et les informations que vous collecterez à cette étape vous fourniront des informations clés pour aborder votre projet pilote et vos futures subventions d'action. Elle sera également applicable à d'autres programmes de subventions, au-delà du MVP, car la vulnérabilité sociale et la justice environnementale sont au cœur et constituent une priorité pour de nombreux programmes.

Aperçu de l'étape 5

L'objectif de l'étape 5 est de recueillir des informations sur les facteurs qui contribuent à la vulnérabilité et à la résilience des personnes de votre communauté ou de votre région. Cette étape impliquera l'étude des données communautaires et climatiques, la collecte d'informations auprès des membres de la communauté par le biais d'activités de sensibilisation et d'engagement, et le travail en équipe au sein d'une équipe centrale pour finaliser la [feuille de route pour la résilience sociale](#).

La résilience communautaire est façonnée par de nombreux facteurs : un logement sûr et stable, des possibilités d'emploi, des liens sociaux, des atouts de quartier et des options de transport peuvent tous contribuer à atténuer les impacts du changement climatique et à faciliter l'adaptation. À l'inverse, le fait de ne pas avoir accès à ces ressources crée une vulnérabilité et amplifie les dommages causés par les aléas climatiques, en particulier pour les personnes et les communautés qui ont subi de la discrimination et de la marginalisation.

Cette étape du processus MVP 2.0 vise à étudier les causes profondes de la vulnérabilité des communautés afin de mieux comprendre les facteurs qui doivent jouer un rôle dans le renforcement de leur résilience. Cela pourrait également permettre d'identifier les stratégies de résilience que les membres de votre communauté développent déjà pour s'adapter à un climat changeant.

Comment aborder l'étape 5

Les étapes décrites ci-dessous constituent une façon de mener à bien le processus. N'hésitez pas à adapter le format pour qu'il convienne le mieux à votre communauté.

- **Comprendre la vulnérabilité sociale et l'équité climatique** – Pour commencer l'étape 5, votre partenaire en matière d'équité animera une séance (d'environ deux heures) axée sur la compréhension de la vulnérabilité sociale et de l'équité climatique. La séance comprend une vidéo et une activité, au cours desquelles l'équipe centrale définira l'équité et la vulnérabilité sociale en lien avec sa propre ville et discutera des systèmes et structures susceptibles d'y contribuer. Assurez-vous d'avoir sous la main votre [analyse communautaire](#) finalisée à l'étape 2 ; vous vous réfèrerez à cet outil au cours de cette session.
- **Exploration des données communautaires et climatiques** - Ensuite, votre équipe centrale commencera à étudier les données communautaires et climatiques afin de mieux comprendre les facteurs qui contribuent à la vulnérabilité ou à la résilience des personnes de votre communauté. Pour ce faire, votre prestataire de planification coordonnera et animera une séance (d'environ deux heures) au cours de laquelle l'équipe centrale commencera à compléter la [Feuille de route pour la résilience sociale](#) en utilisant [l'outil en ligne GEAR](#) et les connaissances de l'équipe. Commencez par l'exercice guidé pour vous aider à traiter les données dans GEAR. N'hésitez pas à approfondir cette séance si nécessaire, ou à mener votre enquête sur plusieurs séances plus courtes.

Une approche possible serait de commencer par quelques guides GEAR qui correspondent le mieux aux problèmes de votre communauté ou de votre région, et de les étudier ensemble en tant qu'équipe centrale avant d'en explorer un deuxième ensemble.

Par exemple, vous avez peut-être entendu dire que l'accès à des logements abordables est une préoccupation croissante dans votre communauté, et vous pourriez donc commencer par explorer le Guide sur la chaleur et le logement ou le Guide sur les inondations intérieures et le logement. Une autre approche pourrait consister à diviser les membres de votre équipe centrale en petits groupes et à demander à chaque groupe d'explorer deux ou trois guides, avant de se réunir à nouveau pour discuter de leurs découvertes. Si vous divisez la session en deux réunions, les membres de l'équipe centrale pourraient travailler par paires pour explorer certaines sections de GEAR comme « devoirs » entre les sessions, puis revenir et partager ce qu'ils ont appris lors de la deuxième session. Des fiches de travail sont disponibles pour chaque guide GEAR afin de consigner vos observations au fur et à mesure.

GEAR s'appuie spécifiquement sur les informations issues de [l'évaluation des changements climatiques du Massachusetts de 2022](#) et y fait référence. En plus de GEAR, les équipes centrales sont encouragées à explorer les rapports régionaux de l'évaluation des changements climatiques du Massachusetts afin d'identifier les principaux impacts dans la région et d'examiner comment l'État suit les progrès réalisés en matière de résilience à l'échelle de l'État grâce au projet [ResilientMass Metrics](#).

Le prestataire de services de planification travaillera avec l'équipe centrale pour compléter les sections pertinentes de la feuille de route en matière de résilience sociale en fonction des conclusions de chacun. À la fin de la ou des séances, identifier les lacunes qui bénéficieraient d'un échange avec les membres de la communauté. Cela vous guidera dans votre prochaine étape : la sensibilisation et l'engagement communautaires !

- **Développer des compétences en matière d'engagement inclusif** - Votre partenaire en matière d'équité animera une séance (d'environ deux heures) axée sur la compréhension et le développement des compétences en matière d'engagement inclusif et équitable. La séance comprend une vidéo, suivie d'une activité où vous mettrez en pratique vos connaissances grâce à de courtes simulations et en commençant à planifier vos activités de sensibilisation et d'engagement communautaire.

Vous utiliserez le [plan d'engagement](#) pour commencer à planifier vos activités de sensibilisation et d'engagement. Qui sera-t-il important de contacter ? Consultez votre étude communautaire pour prendre en compte la justice environnementale et les autres populations prioritaires de votre communauté. Chaque section de la feuille de route pour la résilience sociale fournit également des recommandations sur les personnes à contacter au sujet du thème abordé.

Entrer en contact avec différents membres de la communauté peut nécessiter plusieurs approches différentes. Quels formats utiliserez-vous ? Quels types de questions poserez-vous ? Chaque section de la feuille de route pour la résilience sociale contient également des conseils sur les types de questions à poser aux membres de la communauté. Veillez à utiliser les [fondements et les principes de l'engagement inclusif](#) lors de l'élaboration de votre approche.

- **Finalisation du plan d'engagement** - Il est probable que votre équipe centrale aura besoin de plus d'une séance pour finaliser votre plan d'engagement. Votre prestataire de planification organisera une ou plusieurs séances de suivi pour votre équipe centrale afin de finaliser votre plan d'engagement. Votre prestataire de planification assurera également un suivi au besoin pour soutenir la coordination et la logistique des activités de sensibilisation et de mobilisation. Cela comprend la fourniture d'outils tels que des brouillons d'e-mails, de prospectus ou de publications sur les réseaux sociaux pour soutenir les efforts de sensibilisation, ainsi que du matériel ou des outils à utiliser dans le cadre des activités. Les membres de l'équipe centrale et le chef de projet municipal devraient collaborer avec le prestataire de planification pour réviser et finaliser les documents.

Assurez-vous d'envoyer votre plan d'engagement complété à votre coordinateur régional MVP avant de commencer vos activités de sensibilisation et d'engagement.

- **Sensibilisation et mobilisation** – En tant qu'équipe centrale, menez vos activités de sensibilisation et de mobilisation.

Votre équipe peut choisir de mener toutes les activités en un seul grand groupe, ou de faire participer ou d'organiser diverses activités par des individus, des paires ou des petits groupes. Consignez vos activités au bas de la feuille de route pour la résilience sociale et fournissez un lien vers un dossier contenant la documentation. La méthode de documentation de vos résultats dépendra de l'activité : il peut s'agir de transcriptions d'entrevues, de notes de conversation, de réponses à des enquêtes, de photos de panneaux d'affichage d'ateliers ou d'autres formats.

- **Intégration des conclusions** – Votre prestataire de planification réunira votre équipe centrale pour discuter en groupe de ce que vous avez entendu. Qu'avez-vous appris de la communauté ? En quoi cela a-t-il apporté des nuances supplémentaires à ce que vous observiez dans les données ? Commencez à travailler sur la feuille de route en matière de résilience sociale et à répondre aux questions pour lesquelles vous avez des réponses. À la fin de votre discussion, identifiez les lacunes qui nécessitent encore une investigation.
- **Comblent les lacunes** - S'il existe des lacunes qui n'ont pas été abordées dans votre feuille de route en matière de résilience sociale, identifiez des sources d'information supplémentaires ou des approches de sensibilisation et d'engagement pour assurer un suivi auprès des membres de la communauté ou pour atteindre de nouveaux membres de la communauté avec lesquels il serait important de discuter. Réutilisez, au besoin, le plan d'engagement et son tableau des méthodes et outils. Il n'y a pas de problème si vous n'avez pas le temps de compléter les huit sections de la feuille de route pour la résilience sociale. Essayez de compléter au moins quatre sections. Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions d'une section donnée.
- **Évaluation de votre engagement** – Réunissez-vous une dernière fois en équipe pour évaluer vos activités de sensibilisation et d'engagement. Votre prestataire de planification facilitera cette discussion. Vous utiliserez les indicateurs que vous avez définis dans le plan d'engagement pour évaluer ce qui a bien fonctionné et ce qui pourrait être modifié ou amélioré pour les actions de sensibilisation futures.

ÉTAPE 6

Réexamen des priorités en matière de résilience

Objectif : Pour réexaminer et mettre à jour vos priorités en matière de résilience communautaire (de MVP 1.0) en fonction de ce que vous avez appris à l'étape 5 ; Pour valider les priorités mises à jour avec la communauté.

Outils :

- [Guide des priorités en matière de résilience](#)
- [Plan d'engagement](#)

Échéancier : Deux mois (10e et 11e mois du processus)

Livrables :

- Guide des priorités en matière de résilience complété



Points de contrôle avec MVP :

- Veuillez envoyer par courriel votre Guide des priorités de résilience rempli à votre coordonnateur régional MVP et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 7.

Pourquoi cette étape ?

Cette étape permet aux collectivités de réexaminer leurs priorités en matière de résilience élaborées dans le cadre du MVP 1.0 et de les mettre à jour en fonction des progrès réalisés dans la réalisation de ces priorités, des nouvelles informations ou des efforts de planification supplémentaires. Cette étape vous offre notamment l'occasion de vous assurer que vos priorités en matière de résilience communautaire reflètent les besoins exprimés par les groupes de défense de la justice environnementale et les autres populations prioritaires de votre communauté ou région.

Aperçu de l'étape 6

À ce stade, vous avez recueilli une mine d'informations sur les facteurs qui façonnent la vulnérabilité et la résilience de la communauté, et vous avez discuté avec les membres de la communauté des atouts et des besoins en matière de résilience communautaire. L'objectif de l'étape 6 est d'utiliser ces informations pour mettre à jour les priorités de résilience communautaire que vous avez élaborées dans le cadre de la version MVP 1.0, et de valider ces priorités mises à jour auprès de la communauté.

Les besoins, les préoccupations et les priorités des personnes qui seront les plus touchées par les changements climatiques devraient façonner vos priorités en matière de résilience communautaire. Réfléchissez à ce qui a émergé grâce à votre travail de proximité : Sur quoi les gens se sont-ils concentrés ? Qu'est-ce qui préoccupait le plus les gens ? Dans certains cas, les sujets peuvent ne pas sembler directement liés au changement climatique, et pourtant ils fournissent probablement des informations clés sur ce qu'il faudra faire pour renforcer la résilience des communautés. Considérez ces exemples :

Exemple 1

Ce que vous avez appris : De nombreux membres de la communauté ont souligné que l'accessibilité au logement est une source de stress importante pour ceux qui vivent dans leur communauté ou leur région.

Les données montrent que de nombreux résidents de votre communauté ou région sont confrontés à des difficultés liées au coût du logement.

Ce que cela nous apprend sur la construction de la résilience climatique : La hausse des coûts du logement réduit la sécurité financière des ménages, ce qui les oblige à faire des compromis en matière de santé et de bien-être, limite leurs options en cas de dommages causés à leur logement par une catastrophe climatique et accroît le risque de déplacement forcé. Les efforts déployés pour rénover ou développer des logements résilients au climat dans votre communauté ou votre région devront protéger ou accroître l'accessibilité au logement afin de réduire une source profonde de vulnérabilité et d'éviter d'en créer davantage.

Exemple 2

Ce que vous avez appris : De nombreux membres de la communauté ont souligné que les épiceries sont éloignées les unes des autres et que celles qui sont les plus accessibles sont trop chères pour y faire ses courses régulièrement. Les données montrent qu'une grande partie de votre communauté ou de votre région vit dans une zone où il n'y a pas d'épiceries à une distance raisonnable (par exemple, à 10 minutes à pied ou à 10 minutes en voiture).

Ce que cela nous apprend sur la construction de la résilience climatique : Les perturbations liées aux aléas climatiques et à la hausse des prix alimentaires due aux changements climatiques ne feront que rendre l'accès à une alimentation abordable encore plus précaire. Les plans de préparation des épiceries peuvent contribuer à éviter que le système existant ne se dérègle, mais ils ne permettront pas de renforcer la résilience du système alimentaire. Développer l'offre alimentaire locale (épiceries, jardins communautaires, réseaux d'entraide) ou même les options de transport (lignes de bus, programmes d'autopartage à tarif réduit selon le revenu, accès élargi aux programmes de transport adapté, programmes de livraison de repas) pourrait créer un réseau plus robuste et un ensemble d'options de secours.

Exemple 3

Ce que vous avez appris : De nombreux membres de la communauté ont souligné qu'ils ne pensaient pas que les lacs et les étangs avoisinants soient sans danger pour la baignade.

D'autres ont souligné que le prix d'entrée à la piscine municipale constituait un obstacle financier et que l'établissement n'était pas accessible aux personnes en fauteuil roulant. Les données montrent que la plupart des gens vivent à moins d'un kilomètre d'un parc ou d'un espace vert.

Ce que cela nous apprend sur la construction de la résilience climatique : La hausse des températures continuera de dégrader la qualité de l'eau, tout en augmentant le besoin de parcs, d'espaces ouverts, de plans d'eau et de jeux d'eau pour se rafraîchir. Même si les membres de la communauté ont accès à des parcs ou à des espaces verts — en fonction de la proximité —, d'autres barrières physiques, sanitaires ou financières peuvent limiter cet accès. Des solutions fondées sur la nature pourraient être nécessaires pour protéger ou améliorer la qualité de l'eau, ainsi que d'autres pistes pour créer des sites de refroidissement plus accessibles.

Redéfinir vos priorités en matière de résilience peut impliquer l'ajout d'une nouvelle priorité qui n'avait pas été prise en compte, la suppression d'une priorité existante qui n'est plus pertinente, ou l'élargissement d'une priorité existante pour mettre l'accent sur les aspects critiques qui doivent être pris en compte dans le processus. Après avoir élaboré une série de priorités actualisées en matière de résilience communautaire, vous solliciterez l'avis de la communauté. Cela donne l'occasion de demander : Avons-nous bien compris ?

Comment aborder l'étape 5

- **Réexamen et mise à jour des priorités en matière de résilience -** Votre prestataire de planification réunira l'équipe centrale pour finaliser [Guide des priorités en matière de résilience](#). Ce travail peut se dérouler lors d'un seul atelier ou sur plusieurs réunions ; n'hésitez pas à choisir le format de réunion qui convient le mieux à votre équipe centrale. Discutez et analysez vos conclusions issues du processus de Découverte de la résilience sociale : Sur quoi faudra-t-il se concentrer pour renforcer la résilience de votre communauté ? Compte tenu de vos conclusions, quelles mises à jour apporterez-vous à vos priorités initiales en matière de résilience communautaire ? Utilisez le Guide des priorités en matière de résilience pour orienter le processus.

À la fin de cette étape, vous disposerez d'une liste de priorités qui inclura toutes les priorités existantes de MVP 1.0 (avec les mises à jour potentielles) ainsi que les nouvelles priorités identifiées au cours de ce processus.

- **Planification de l'engagement et collecte de commentaires** - Appuyez-vous sur l'approche décrite dans votre [Planifiez la mobilisation](#) de la communauté afin de définir comment vous recueillerez ses commentaires sur vos priorités actualisées en matière de résilience communautaire. Concentrez-vous en particulier sur la manière dont vous atteindrez les personnes qui seront les plus touchées par le changement climatique, et plus particulièrement les personnes qui ont fourni des informations à l'étape 5 (Découverte de la résilience sociale). Votre approche dépendra des communautés que vous espérez atteindre et des capacités de votre équipe centrale à ce stade. L'évaluation des priorités pourrait impliquer l'organisation d'une série de dîners et d'ateliers dans différentes parties de la communauté, par exemple, ou l'envoi d'un sondage aux personnes qui ont participé au processus de découverte de la résilience sociale. Consultez la section [Méthodes et outils d'engagement](#) pour plus d'idées. N'hésitez pas à solliciter l'avis de la communauté sur d'éventuelles idées de projets pilotes lorsque vous discuterez des priorités avec elle.
- **Réflexion et ajustement de vos priorités en matière de résilience** - Réunissez-vous en tant qu'équipe centrale pour examiner ce que vous avez entendu lors de la consultation communautaire. Utilisez les commentaires pour réviser, au besoin, les priorités en matière de résilience communautaire, en vous référant à la dernière section du Guide des priorités en matière de résilience.

Considérez cette approche : Créer une page web ou une StoryMap

Envisagez de créer une page web ou une StoryMap ArcGIS pour publier vos priorités en matière de résilience communautaire, sensibiliser la population et instaurer la transparence autour des efforts de la communauté en matière de résilience climatique. Envisagez d'inclure une option permettant aux résidents de soumettre des commentaires via la plateforme en ligne dans le cadre du processus d'évaluation de vos priorités en matière de résilience communautaire.

ÉTAPE 7

Sélection d'un projet pilote

Objectif : Identifier une ou plusieurs idées de projets pilotes qui contribueront à faire progresser une ou plusieurs de vos priorités en matière de résilience communautaire ; et valider ces idées de projets auprès de la communauté.

Outils :

- Guide pratique de résilience climatique municipale
- **GEAR** (« Actions à envisager » et « Études de cas »)
- [Plan du projet pilote \(Partie A\)](#)
- [Plan d'engagement](#)

Échéancier : Un mois (le 12e mois du processus)

Livrables :

- Plan de projet pilote achevé (Partie A)



Points de contrôle avec MVP :

- Envoyez vos idées potentielles de projets pilotes à votre coordinateur régional MVP par courriel pour obtenir des commentaires avant de les soumettre à la communauté.
- Envoyez votre plan de projet pilote complété (partie A) par courriel à votre coordonnateur régional MVP et à la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 8. La soumission de la partie A et l'approbation de votre coordonnateur régional débloqueront le financement pour la mise en œuvre du projet pilote.

Pourquoi cette étape ?

Contrairement à la version 1.0 du MVP, où le processus s'arrêtait à l'identification des priorités, cette étape vise à faciliter la mise en œuvre de la planification. Cette étape fournit aux employés municipaux et aux membres de la communauté les ressources nécessaires pour collaborer à l'élaboration d'une idée de projet. Elle aide les communautés qui n'ont pas encore bénéficié d'une subvention d'action à élaborer un projet de résilience, en utilisant un processus reproductible pour les futures subventions d'action. **Pour toutes les collectivités, il offre un financement garanti pour aller de l'avant avec un projet ou une phase de projet.**

Aperçu de l'étape 7

L'objectif de l'étape 7 est d'identifier une à trois idées potentielles de projets pilotes qui feront progresser une ou plusieurs de vos priorités en matière de résilience communautaire, et d'obtenir des commentaires de la communauté sur ces idées de projets pilotes. À la fin de l'étape 7, vous aurez sélectionné une idée de projet pilote à développer.

Les projets pilotes disposent d'un budget maximal de 50 000 \$ et les collectivités recevront un financement garanti pour mettre en œuvre leur projet sans qu'aucune contribution locale ne soit requise. Un large éventail d'activités pourrait être abordé dans le cadre d'un projet pilote — allant de l'installation d'un jardin de pluie au lancement d'un conseil pour la justice alimentaire, en passant par l'intégration de la résilience climatique et de la justice dans les politiques de zonage. L'objectif est de développer un projet capable de lutter contre le changement climatique et de commencer à renforcer la résilience communautaire de manière proactive, durable et systémique. Cela nécessite souvent de renforcer les capacités locales, de modifier les systèmes ou les façons de faire, et de réduire les causes profondes de la vulnérabilité, notamment en créant des résultats plus équitables.

En raison du délai court pour mener à bien un projet pilote, celui-ci ne devrait pas nécessiter d'autorisations ou d'approbations réglementaires importantes. Imaginez ce qui peut être accompli avec 50 000 \$ en 9 à 10 mois : il pourrait s'agir d'une première étape d'un projet pour lequel la communauté pourrait ensuite demander un financement supplémentaire par le biais du programme de [subvention d'action MVP](#). Les projets ne doivent pas inclure de générateurs à combustibles fossiles, l'abattage d'arbres ou d'autres actions qui seraient contraires aux objectifs de décarbonation du Massachusetts.

La soumission de la partie A et l'approbation de votre coordonnateur régional signifieront l'achèvement de cette étape et débloqueront le financement pour la mise en œuvre du projet pilote.

Comment aborder l'étape 7

- **Identification des idées de projets pilotes** - Votre prestataire de planification réunira l'équipe centrale pour finaliser le projet. [Plan de projet pilote – Partie A](#). Étudiez les actions et les approches du projet pilote qui pourraient soutenir vos priorités en matière de résilience. Assurez-vous de vous référer au document [Niveaux des stratégies d'adaptation](#) lorsque vous envisagez des projets pilotes potentiels. À la fin de l'élaboration de la partie A du plan de projet initial, vous aurez défini les éléments essentiels d'une ou plusieurs idées de projet initial.
- **Planification de l'engagement et collecte de commentaires** - Appuyez-vous sur l'approche décrite dans votre [plan d'engagement](#) afin de déterminer comment vous recueillerez les commentaires de la communauté sur vos idées potentielles de projet pilote. Concentrez-vous en particulier sur la manière dont vous atteindrez les personnes qui ont fourni des informations à l'étape 5 (Découverte de la résilience sociale) et qui sont potentiellement les plus touchées (ou qui ont le plus à gagner) par vos idées de projet pilote. Votre stratégie d'engagement dépendra des communautés que vous espérez atteindre et des capacités de votre équipe centrale à ce stade.

Ressources pour le développement de projets pilotes

Consultez les ressources suivantes pour développer des idées de projets de démarrage :

- **Guide pratique municipal de résilience climatique** - Explorez des exemples de projets pouvant devenir des projets pilotes.
- **GEAR** - Sélectionnez les guides les plus pertinents pour votre priorité en matière de résilience communautaire et explorez les sections « Actions à envisager » et « Études de cas ».

Comme pour l'évaluation de vos priorités en matière de résilience, l'évaluation de votre projet pilote pourrait également impliquer l'organisation d'une série de dîners ou d'ateliers dans différentes parties de la communauté, par exemple, ou encore l'envoi d'un sondage aux personnes qui ont participé aux étapes précédentes du processus.

- **Réflexion et ajustement de vos idées de projet initial** - Réunissez-vous en tant qu'équipe centrale pour examiner ce que vous avez entendu de la communauté. Utilisez les commentaires pour sélectionner un projet pilote à développer et pour le réviser, si nécessaire. Complétez les dernières sections du plan de projet pilote (partie A). Soumettez la partie A du plan de projet pilote à votre coordonnateur régional MVP pour débloquer le financement de la mise en œuvre du projet pilote.

ÉTAPE 8

Élaboration d'un plan de mise en œuvre

Objectif : Élaborer un plan de mise en œuvre pour votre projet pilote qui permettra de transformer l'idée en action.

Outils :

- [Plan du projet pilote \(Partie B\)](#)
- [Formulaire de soumission provisoire MVP 2.0](#)

Échéancier : Un mois (le 13e mois du processus)

Livrables :

- Plan de projet pilote achevé (partie B)

Points de contrôle avec MVP :

- Envoyez votre plan de projet pilote complété (partie B) par courriel à votre coordonnateur régional MVP et dans la boîte de réception MVP (mvp@mass.gov) avant de passer à l'étape 9.
- Soumettez le formulaire de soumission provisoire MVP 2.0, qui comprend la réponse à un ensemble de questions récapitulatives sur le processus et le téléchargement de tous les livrables terminés jusqu'à présent (Étapes 1 à 8).

Pourquoi cette étape ?

Cette étape permet de transformer l'idée du projet pilote en action. Ce processus fournit des indications pour l'élaboration d'un plan de mise en œuvre efficace, qui peut également être appliqué lors de l'élaboration d'une demande de subvention compétitive.

Aperçu de l'étape 8

À ce stade, vous avez identifié un projet pilote qui contribuera à faire progresser vos priorités en matière de résilience communautaire. L'objectif de l'étape 8 est d'élaborer un plan de mise en œuvre pour votre projet pilote qui permettra de transformer l'idée en action. Votre plan de mise en œuvre définira les objectifs du projet, les principaux partenaires, les tâches et les livrables, le calendrier, le budget, ainsi que la manière dont vous suivrez et mesurerez le succès du projet au fil du temps. Les parties A et B du plan de projet initial seront toutes deux un outil que votre équipe centrale pourra utiliser à l'avenir pour soutenir le développement de projets compétitifs de subventions d'action MVP.

L'élaboration des détails des tâches ou de la conception du PE ut bénéficié du soutien d'un ou plusieurs conseillers experts qui peuvent apporter une expertise ou une expérience pertinente. De même, la mise en œuvre de votre projet pilote à l'étape 9 nécessitera probablement une expérience, une expertise ou une capacité supplémentaire de la part d'un prestataire de mise en œuvre. Il serait judicieux d'envisager ces deux rôles dès maintenant.

Conseiller(s) expert(s) :

La subvention MVP 2.0 comprend des fonds (estimés à 800 \$) pour soutenir un ou plusieurs conseillers experts qui peuvent aider à conseiller sur les détails du plan de développement et de mise en œuvre du projet pilote. Le conseiller expert doit être identifié et intégré au projet au début de cette étape (étape 8), avant d'élaborer un plan de mise en œuvre. Une solution consiste à sous-traiter par l'provisoire de votre prestataire de planification.

L'expérience ou l'expertise spécifique du conseiller expert dépend du projet initial. Voici quelques exemples :

- Expertise en matière de politiques liées au zonage ou à la réglementation du bâtiment
- Expertise en matière de développement communautaire local, de fiducie foncière communautaire ou de logement abordable
- Expertise technique en matière de gestion des eaux pluviales et d'infrastructures vertes
- Connaissances traditionnelles et/ou expertise écologique en matière de restauration, de gestion des terres et de solutions fondées sur la nature
- Expertise dans la conception ou le développement de processus participatifs pilotés par la communauté
- Liaisons avec les nations tribales
- Un défenseur des jeunes qui peut donner son avis sur la conception du projet et sur la manière dont il peut impliquer efficacement les jeunes.
- Militante communautaire qui œuvre localement pour la justice raciale, climatique, alimentaire ou sanitaire

Le conseiller expert examinera les objectifs du projet, identifiera les éléments qui auraient pu être négligés et formulera des recommandations pour définir la portée du projet (les activités ou les étapes nécessaires à sa réalisation). Dans certains cas, votre conseiller expert peut devenir le prestataire qui met en œuvre le projet.

Prestataire de mise en œuvre :

Le rôle du prestataire de mise en œuvre est de diriger ou de soutenir la mise en œuvre du projet pilote. L'expérience ou l'expertise spécifique requise pour le prestataire de mise en œuvre dépendra du projet initial. Vous devrez suivre toutes les étapes d'approvisionnement nécessaires et conclure un contrat avec le prestataire de mise en œuvre au début de l'étape 9 pour commencer la mise en œuvre du projet pilote. Le prestataire de mise en œuvre devrait être payé grâce au financement de votre projet pilote.

Remarque : À moins que le prestataire de planification ne continue en tant que prestataire de mise en œuvre, cette étape (étape 8) conclut la dernière étape pour le prestataire de planification.

Comment aborder l'étape 8

- **Sélection d'un ou plusieurs conseillers expert** - Identifiez et recrutez un ou plusieurs conseillers experts qui apportent une expérience ou une expertise clé liée à la portée de votre projet pilote. Mettez en place un processus avec le conseiller expert pour examiner les composantes du projet pilote et recueillir des recommandations ou des considérations supplémentaires concernant les objectifs, l'approche, les activités principales, les processus communautaires et les partenaires du projet.
- **Suivi et mesure de l'équité** - Votre partenaire en matière d'équité animera une séance (d'environ deux heures) axée sur les moyens de suivre et de mesurer les impacts des projets sur l'équité. La session comprend une vidéo, suivie d'une activité où vous mettrez en pratique vos connaissances en les appliquant directement à l'élaboration de votre plan de projet initial.
- **Élaboration de votre plan de mise en œuvre du projet pilote** - Travaillez en collaboration avec l'équipe centrale, le prestataire de planification, le partenaire en matière d'équité et le conseiller expert pour finaliser le [Plan de projet pilote, partie B](#). Ce travail peut se dérouler lors d'un seul atelier ou sur plusieurs séances.
- **Contrat avec le prestataire de mise en œuvre** - Contractualisez avec un prestataire de mise en œuvre pour l'étape 8. Cette tâche devrait être dirigée et coordonnée par le CPM, conformément aux directives locales en matière d'approvisionnement.
- **Soumettez le formulaire de soumission provisoire MVP 2.0** - Le [formulaire de soumission provisoire MVP 2.0](#) comprend la réponse à un ensemble de questions récapitulatives sur le processus et le téléchargement de tous les livrables complétés jusqu'à présent (étapes 1 à 8).

ÉTAPE 9

Mise en œuvre d'un projet pilote

Objectif : Mettre en œuvre le projet pilote et, ce faisant, renforcer la résilience et les capacités au sein de la communauté ou de la région.

Outils :

Sans objet

Échéancier : Dix mois (mois 14 à 23 du processus)

Livrables :

- Projet pilote achevé, incluant tous les livrables et la documentation.

Pourquoi cette étape ?

Cette étape intègre directement la mise en œuvre du projet au processus d'octroi de subventions, avec des fonds garantis pour cette mise en œuvre. Pour de nombreuses communautés, la mise en œuvre d'un projet pilote jettera les bases de futures subventions d'action.

Aperçu de l'étape 9

L'objectif de l'étape 9 est de mettre en œuvre votre projet pilote, en utilisant votre plan de mise en œuvre. Votre prestataire de mise en œuvre vous guidera et vous accompagnera tout au long de cette étape.

Veillez à collecter les livrables et la documentation (telles que des photos) de votre projet pilote au fur et à mesure de son avancement. Il vous sera demandé de télécharger les livrables et la documentation de votre projet pilote dans le formulaire de soumission finale MVP 2.0 (à l'étape 10).

**Points de contrôle avec MVP :**

- À mi-parcours de la mise en œuvre de votre projet pilote, envoyez un courriel ou planifiez un appel avec votre coordinateur régional MVP pour faire le point sur l'avancement.

ÉTAPE 10

Réflexion, ajustement et prochaines étapes

Objectif : Réfléchir au processus afin de le faire évoluer et de l'améliorer pour les futurs efforts de renforcement de la résilience ; Clôturer le processus MVP 2.0.

Outils :

- [Guide de réflexion](#)
- [Formulaire de soumission MVP 2.0 version finale](#)

Échéancier : Moins d'un mois
(24e mois du processus)

Livrables :

- Guide de réflexion complété
- Formulaire de soumission MVP 2.0 dûment rempli, version finale



Points de contrôle avec MVP :

- Soumettez le formulaire de soumission finale MVP 2.0, qui comprend le téléchargement de votre guide de réflexion complété ainsi que tous les livrables de votre projet initial.

Pourquoi cette étape ?

Cette étape intègre un temps de réflexion sur les enseignements tirés du processus MVP 2.0 — notamment en ce qui concerne la connexion et la collaboration avec les membres de la communauté de votre ville, région ou région — afin de faire évoluer et d'améliorer le processus au fil du temps.

Aperçu de l'étape 10

La dernière étape ! L'objectif de l'étape 10 est de réfléchir au processus afin que vous puissiez intégrer ce que vous avez appris dans les futurs efforts de renforcement de la résilience (y compris le développement de futures subventions d'action). Vous clôturerez également le processus MVP 2.0.

Réfléchir à un processus permet de prendre le temps de remarquer ce que l'on a appris et d'améliorer consciemment le processus lui-même — ou sa capacité à le mettre en œuvre — au fil du temps. Cette étape permet de réfléchir à ce qui a bien fonctionné, aux difficultés rencontrées et à la manière dont vous aborderiez ce processus différemment si vous deviez le refaire. Examinez en particulier vos méthodes de collecte d'informations et de commentaires auprès des membres de la communauté, ainsi que la manière dont vous avez pris des décisions en tant qu'équipe centrale.

Comment aborder l'étape 10

- **Réflexions individuelles** - Chaque membre de l'équipe centrale remplit [guide de réflexion](#) individuellement. (Le prestataire d'implémentation est également invité à le compléter.)
- **Réflexion en groupe** - Réunissez-vous en groupe pour discuter des pensées, des expériences et des réactions de chacun.

Veillez à examiner avec respect les tensions et les défis qui ont émergé, ce qui a été appris, et ce qui pourrait être abordé de manière plus efficace à l'avenir. Remplissez en groupe une version du Guide de réflexion qui reflète les contributions de chacun.

- **Soumettez la version finale du formulaire de soumission MVP 2.0** - La [version final du formulaire de soumission MVP 2.0](#) vous demandera de joindre vos livrables complétés des étapes 9 et 10, y compris les factures montrant que tous les fonds de subvention ont été dépensés, les photos et les livrables de votre projet initial.
- **Célébrons ensemble !**

Félicitations pour tout votre travail visant à renforcer la résilience communautaire et pour avoir mené à bien le programme MVP 2.0 !

Restez à l'affût des prochains cycles de subventions MVP Action pour soutenir les projets de résilience futurs et en cours dans votre communauté.

Rendez-vous sur resilience.mass.gov/mvp pour plus de détails.

CONTACTEZ

l'équipe MVP

Site web : resilient.mass.gov/mvp

E-mail : mvp@mass.gov

Kara Runsten, Directrice de programme MVP

E: kara.runsten@mass.gov | P: (617) 312-1594

Marissa Robertson, Directrice adjointe MVP

E: marissa.robertson2@mass.gov | P: (617) 352-0186

Elder González Trejo, Coordinateur du programme MVP

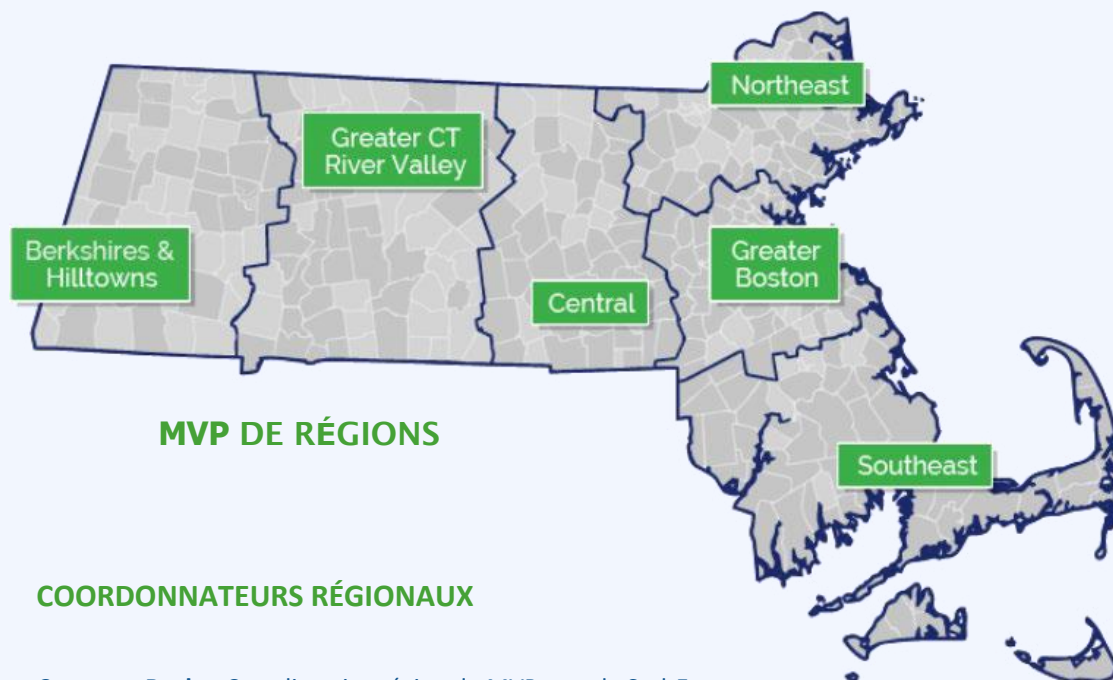
E: elder.gonzaleztrejo@mass.gov | P: (857) 275-4100

Sula Watermulder, Spécialiste SIG MVP

E: sula.watermulder2@mass.gov | P: (857) 276-0414

Emily Murad, Chercher associé MVP

E: emily.murad@mass.gov



MVP DE RÉGIONS

COORDONNATEURS RÉGIONAUX

Courtney Rocha, Coordinatrice régionale MVP pour le Sud-Est

E: courtney.rocha@mass.gov | P: (617) 877-3072

Michelle Rowden, Coordinatrice régionale MVP pour le Nord-Est

E-mail : michelle.rowden@mass.gov | T : (857) 343-0097

Carolyn Norkiewicz, Coordinatrice régionale MVP pour le Grand Boston

E-mail : carolyn.m.norkiewicz@mass.gov | T : (617) 894-7128

Hillary King, Coordinatrice régionale MVP pour le centre

E-mail : hillary.king@mass.gov | T : (617) 655-3913

Andrew Smith, Coordinateur régional MVP de la vallée du fleuve Connecticut

E-mail : andrew.b.smith@mass.gov | T : (617) 655-3874

Emma Sass, Coordinatrice régionale MVP Berkshires et Hilltowns

E-mail : emma.m.sass@mass.gov | T : (857) 283-7597

MVP 2.0

resilient.mass.gov/mvp